EXP : CESEP - rue de Charleroi 47 - 1400 Nivelles

Belgique — België
P.P.
Bureau de dépôt
1120 - Bruxelles X
6/934

P701314

Secouez-vous les idées

n°111

PLUS QU'UN EXERCICE DE STYLE !

Articulations n°70

Périodique trimestriel du CESEP ASBL Septembre | Octobre | Novembre 2017

Recevoir notre périodique
Vous recevez gratuitement notre périodique.
Par ailleurs, il est **téléchargeable librement** sur notre site : **www.cesep.be**

Recevoir notre newsletter
Vous pouvez être tenu informé par notre **newsletter** des dates de nos formations et journées d'études en faisant la demande par mail à **ivan@cesep.be**.

Vos coordonnées
Sachez que vos coordonnées figurent dans le fichier des correspondants du CESEP. La loi sur la protection de la vie privée vous permet de consulter ou de rectifier les données vous concernant dans le fichier ou de ne plus y figurer.

Enfin, si vous vous apprêtez à **changer d'adresse** ou si vos coordonnées ne sont pas correctes sur l'étiquette, merci de renvoyer un mail à **myriam.claessens@cesep.be** reprenant : n° d'étiquette C/ ou O/

Nous contacter

Centre Socialiste d'Education Permanente
ASBL
RPM Nivelles 0418.309.134.
rue de Charleroi 47, 1400 Nivelles
tél. : 067/219 468
Fax : 067/210 097
Courriel : secouezvouslesidees@cesep.be
www.cesep.be

Ont collaboré à ce numéro
Textes : Florence DARVILLE, Claire FREDERIC, Jean-Luc MANISE, Marjorie PATERNOSTRE, Cécile PAUL, Annette REMY, Myriam VAN DER BREMPT, Eric VERMEERSCH

Images : Florence DARVILLE

Relecture : Caroline COCO, Marjorie PATERNOSTRE, Bénédicte VANDENHAUTE

Conception graphique et mise en page : Anouk GRANDJEAN
Impression : Imp. Delferrière NIVELLES - Tiré à 10.000 exemplaires
Editeur responsable : Serge NOEL - rue de Charleroi, 47 - 1400 NIVELLES
Production : Micheline GUTMAN

Coordination : Claire FRÉDÉRIC
Directeur services Culture et Education Permanente : Jean-Luc MANISE

Notre intention :

L'édito, ***Mon cartable de grand***
A l'heure de la rentrée des classes, Eric prépare son cartable. Aux côtés du traditionnel matériel scolaire, il y range aussi un peu d' espoir, d' indignation, de curiosité, d' impertinence, de courage espérant pouvoir les partager avec son institutrice et ses camarades de classe.

Chroniques du numérique, ***La foire aux algorithmes***
Dans sa chronique, Jean-Luc Manise s'attaque aux algorithmes dont le rôle est de séquencer et agencer les flux d'informations qui circulent sur la toile. Ils modélisent nos préférences et nous recommandent des contenus personnalisés. De Netflix à Spotify en passant par Apple Music, Facebook ou Google, la course aux algorithmes et à l'intelligence artificielle est devenue effrénée...

Suzanne et la créativité
Suzanne anime des séminaires sur « le bon usage des outils artistiques ». Elle s'intéresse particulièrement à la dimension politique de la création artistique, des démarches créatives en atelier. Quelles sont les différences entre un atelier académique et un atelier associatif. En quoi sont-ils ou non des occasions de s'initier « à la chose artistique » ? « à la chose politique » ?

Notre dossier articulations, ***Plus qu'un exercice de style !***
Lors d'un précédant dossier articulations[1], Cécile Paul s'était intéressée à la transition de la bibliothèque « institution de prêt » vers la « bibliothèque projet » consacrée par le décret du 30 avril 2009. Rejointe par Marjorie Paternostre, Annette Remy et Myriam Van Der Brempt, elles ont choisi ici de s'intéresser au processus d'évaluation participative dont ce décret a été l'objet récemment. Au travers de cet exemple, elles nous proposent de découvrir de l'intérieur, par la voix de ses principaux acteurs et d'un cadrage plus théorique, les quelques ingrédients qui peuvent nourrir aujourd'hui de nombreuses démarches participatives jusqu'à contribuer, collectivement, au changement politique et institutionnel.

Je conclurai cette intention en relatant deux débats sur des choix faits pour ce numéro.

Le choix du titre
Le titre a fait l'objet d'un débat au sein de l'équipe qui a piloté ce dossier. Trois critères ont été retenus. Le premier : faire référence à un titre de livre, clin d'œil fait au secteur de la Lecture publique. Le second : rendre compte de l'enjeu du dossier à savoir que l'évaluation d'une politique publique est un défi et un processus de longue haleine. Ce processus répond à des exigences éthiques et méthodologiques dans lequel différents acteurs prennent des responsabilités. Le troisième : une contrainte formelle de nombre de caractères.

Le choix des images
Les photos ont été prises par Florence Darville, formatrice au CESEP, au cours du séminaire sur « le bon usage des outils artistiques ». Son point de vue est celui du jugement artistique selon Hannah Arendt que vous retrouverez dans le carnet de Suzanne (page 11).
Ici aussi la photo de couverture a porté à débat et l'allusion éventuelle à l'imagerie fasciste. Il n'en n'est rien bien entendu. Il s'agit d'une photo d'une statuaire funéraire inspirée de la croix celtique prise au cours d'une ballade exploratoire lors d'un de ce séminaire.

Un numéro volontairement orienté vers les pratiques et métiers de la socioculture.

Pour la coordination du *Secouez-vous les idées,*
Claire FREDERIC

1. Articulations n°46 : Le livre, la lecture et la Bibliothèque par Cécile Paul – Secouez-vous les idées n°87 – sept/oct/nov 2011

Mon cartable de grand

par Eric VERMEERSCH

Demain, je rentre à la grande école. Papa et maman sont tout excités. Au couché, papa m'a rappelé une fois encore qu'apprendre à lire, écrire et calculer c'était du sérieux. Fini de rigoler ! Il m'a dit de toujours écouter l'institutrice, de ne pas me laisser distraire par les autres, de bien faire mes devoirs. Plus tard dit-il, après toutes ces années passées à étudier, je serai content et fier du travail accompli. J'aurai un beau métier et une famille heureuse. Il m'a demandé si mon cartable était prêt, si je n'avais rien oublié. Je lui ai répondu que oui, bien sûr, maman s'en était occupée avec moi. Elle est venue aussi pour m'embrasser. Moins confiante que papa, elle a pris une dernière fois mon cartable. Elle a tout sorti et tout replacé dedans, soulagée et je crois, un peu émue. Mon premier cahier, mon journal de classe, une latte. Elle a fait de même avec mon plumier, elle l'a ouvert, scruté le stylo, ausculté les crayons, palpé la gomme, comme pour s'assurer qu'ils ne pourraient ni me faire du mal ni me décevoir. Elle m'a recommandé, comme papa, de bien écouter, de ne pas me laisser distraire, de bien travailler et de m'appliquer, ce qui ferait de moi un homme comblé. Elle a rajouté, c'est tout ma maman, que je devais faire attention à la récréation, ne pas trop courir, mettre mon manteau, m'abriter s'il pleuvait, prendre garde aux plus grands, bien manger à midi.

Je vais faire tout cela. Je vais m'appliquer, être sérieux, travailler… Enfin, je pense… Au moins, je vais essayer. Mais lire, écrire, compter, c'est pour moi bien trop peu. Alors, j'ai ajouté plein de choses dans mon cartable, à l'insu de mes parents, bien cachées pour qu'ils ne les voient pas car ils ne comprendraient pas et me demanderaient de tout retirer. J'y ai dissimulé toutes les affaires importantes que je veux garder et développer et tous le fatras pas sympas dont je veux me débarrasser. Je mise sur l'école pour m'y aider. Je sais bien que si je ne dois compter que sur papa et maman, sur papy et mamy, sur nos quelques amis, je n'y arriverai jamais.

J'y ai calé, tout au fond, dans une pochette bien scellée, quelques grammes d'espoir. Je veux qu'ils m'accompagnent chaque jour. Je garde un peu d'espoir sous la douce chaleur de mon oreiller, ainsi il m'en restera toujours si je perds mon cartable. Il nous en faut abondamment et il fait copieusement défaut aujourd'hui. Papa et maman ne s'en rendent pas compte, ils pensent que lire, bien écrire et calculer suffira à mon bonheur. Ce dernier est pourtant illusoire tant l'espoir est ténu. Je veux, quand je lâcherai la main de mes Mentors, avoir de l'espoir à profusion, pour moi-même bien sûr mais aussi pour que je puisse en distribuer à tous ceux qui n'en ont plus ou pas assez.

J'y ai encore coincé une belle part d'indignation. Je veux la garder près de moi, que je ne l'oublie pas, qu'on ne me la prenne surtout pas et, si possible, je prie pour que l'école la fasse grandir chaque jour un peu plus. Quand j'en aurai en suffisance, je la distribuerai à pleines brassées. Je souhaite un cours sur « comment s'indigner » pour encore, dans 20 ans, ressentir la colère devant les injustices des grands, devant les enfants qui meurent dans les villes bombardées, devant les migrants qui coulent à pic dans les flots, devant les mendiants chassés de la place de ma ville, devant le sans-emploi que l'on montre du doigt, devant le nanti qui s'enfuit les poches remplies et la conscience hilare. Si, adulte, l'indignation ne m'étreint plus à pleine main, si je peux accepter sans broncher ce qui me révolte aujourd'hui, si je ne peux même plus deviner l'innommable, à quoi bon toutes ces années sur les bancs d'une école ?

J'ai noué encore, discrètement, à la tirette intérieure, un petit sachet de courage. J'en ai encore à revendre, je vais relever mes manches et affronter les écueils, mais je me méfie, je voudrais tant en garder, j'ai peur qu'il ne s'échappe. Il en faudra des quintaux pour reconstruire le monde que papa et maman vont m'offrir en toute bonne foi. Ce sera un grand et long combat et sans courage, je n'y arriverai pas. J'espère bien que ces années d'école m'en donneront pour une vie bien remplie.

J'y ai aussi enfoui, dans le fond du plumier, une belle dose de curiosité. Pas celle dont on dit qu'elle est un vilain défaut, l'autre, celle qui nous fait avancer, qui nous fait découvrir le vrai monde, qui nous donne les clefs pour comprendre, qui nous met en garde pour qu'on ne plie pas l'échine. Avec elle, dans le capuchon d'un Bic, j'ai mis une once d'impertinence, celle qui, avec le courage du sachet, permet de dire non, de tenir tête, de s'opposer, de reprendre la barre pour aller là où nous le désirons.

J'ai par contre entassé, à la va-vite, dans l'espoir qu'ils en tombent, qu'ils s'échappent pour de bon, bien des affaires dont je veux me débarrasser. J'ai beau essayer, elles réapparaissent tous les soirs. Je les retrouve au

porte-manteau, dans la commode, sous le lit, dans ma penderie, jusque sous mon oreiller et dans mes baskets.

J'ai fourré dans les pochettes extérieures toute l'indifférence que j'ai pu trouver. Tous les « ce ne sont pas tes affaires », les « ne t'occupe pas de cela », les « ce n'est pas grave, ce n'est pas à toi que cela arrive ». Je ne vais pas la donner à mes camarades, je vais la jeter dans un endroit sûr, les toilettes sans doute. Elle n'aura que ce qu'elle mérite.
J'ai nonchalamment accroché un sac d'individualisme à la poignée du cartable, mal noué, grand ouvert, afin de perdre ce fils de p… L'indifférence dans les coins les plus sombres des vieux couloirs de l'école.
J'ai collé au-dessous, bien roulés, quelques dizaine de mètres d'esprit de compétition, trop rapidement accumulés pendant ces six années. Tous les « c'est toi le premier », les « tu es le meilleur », les « tu vas gagner », « tu étais le plus beau » mais aussi les « tu peux faire mieux que lui », « tu peux être plus fort qu'elle », bref, toutes ces petites phrases qui vous forgent lentement l'esprit et vous perdent dans les chemins de traverse. Ce paquet se décollera peut-être du cartable mais, s'il résiste, je vais en donner à la maîtresse. Elle saura quoi en faire, elle le cachera elle-même, l'enterrera peut être dans le fond de son jardin, le jettera à l'égout. Elle sait sûrement mieux que moi où l'abandonner en évitant toute pollution, peut-être sait-elle même comment le recycler. Je lui en échangerai un petit peu chaque jour contre quelques centimètres de coopération, cette autre façon de construire le monde que j'aimerais tant acquérir.

Je sais bien que j'aurai encore des choses à cacher dans ce cartable. Les pires, les plus envahissantes, renaissent sans cesse, plus fortes, plus incisives. Il y a les petits mots qui titillent, ceux de papa et maman, de papy et mamy, qui les disent pour mon bien. Les petites phrases des amis qui sortent comme cela, par habitude, sans le faire exprès. Et tous les autres messages, toutes les autres petites phrases bien senties, qui chevauchent les ondes pour nous inculquer la bonne parole. Mais j'espère aussi, avec impatience, pouvoir décharger tous les soirs mon cartable de toutes les bonnes choses qui s'y seront discrètement cachées durant la journée ou qui, présentes au matin, auront grandi, tout comme moi, au contact de l'institutrice et de tous mes petits et petites camarades.

Ivan, Eliot, Joséphine, Aïcha, Eloïse, Farid, Manon, Ndolo, Julia, Alice, moi et tous ceux que je ne connais pas, nous rentrons demain à la grande école, dans la même classe, chez Madame Marika. Nous sommes les mômes de la fin d'un monde. Le nouveau ira là où l'histoire le pousse. Elle cheminera pour cela sur les sentiers les plus accueillants ou se perdra dans les ruelles les plus glauques. Elle débouchera plus tard sur des prairies verdoyantes ou les déserts les plus inhospitaliers. L'histoire n'est cependant jamais que ce que nous en faisons, aidés de ce que nous accumulons dans nos besaces pendant ces quelques années de jeunesse.

Nous rentrons à l'école avec des cartables différents, les uns sont déjà bien remplis quand d'autres demeurent fort légers. La chance gère depuis toujours bien mal son temps quand elle visite les berceaux. Puissions-nous profiter de ces quelques années pour remplir, tous, notre cartable des choses les plus essentielles et puissions-nous, tous aussi, oublier dans le fond de nos bancs cet amoncellement absurde et toxique qui nous encombre.

Vous vous dites que voici des propos bien étranges dans la bouche d'un petit garçon. L'éditorialiste est sans gêne et vous vieillit pour un rien, juste pour les besoins de sa plume. Il arrache sans vergogne les lunettes irisées de votre enfance pour vous plonger, le temps d'un édito, dans le monde des adultes ! Je vais retourner d'où je viens et le laisser encore quelques années se débrouiller avec les siens. Qu'il pioche dans son vieux cartable pour trouver son bonheur et nous laisse encore rêver quelques temps, avec Spiderman et la Reine des Neiges, le Hand Spiner sur le pouce dans la cour de récré. Je vais remettre mes lunette irisées pour regarder le monde d'un œil malicieux encore quelques années. Je vais aller taper mes pieds dans le ballon et courir dans la cour de l'école avec la fougue et l'insouciance de mes six ans. Je vais tenir compagnie à Alice, ma petite copine de classe et plonger mes yeux dans son regard espiègle pour mon plus grand bonheur mais j'espère, s'il vous plait Mesdames et Messieurs les professeurs, qu'une fois adultes, notre cartable sera bien rempli. Nous aurons un nouveau monde à construire tous ensemble.

la foire aux algorithmes

par Jean-Luc MANISE
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Les algorithmes qui font florès sur le Web ont deux fonctions principales. Tout d'abord, c'est une réponse à la surabondance. Des centaines de millions d'informations, de billets, d'articles, de films, de chansons, de jeux vidéos côtoient les milliards de produits disponibles dans les catalogues de commerçants en ligne. En analysant les usages des internautes, les algorithmes permettent de modéliser les préférences des utilisateurs et de leur recommander des contenus personnalisés. Il ne restera dès lors plus qu'à vendre ces données de recommandation aux annonceurs très friands des centres d'intérêts de leurs clients. L'enjeu économique, publicitaire essentiellement, est énorme et c'est à celui qui proposera les formules mathématiques les plus efficaces pour anticiper les envies de consommation des internautes. De Netflix à Spotify en passant par Apple Music, Facebook ou Google, la course aux algorithmes et à l'intelligence artificielle est devenue effrénée...

35 millions de titres musicaux sur Deezer et autant sur Apple Music, 30 millions sur Spotify. Sur Wikipedia, on peut consulter plus de 40 millions d'articles en 288 langues. La démesure informationnelle d'Internet donne le vertige, et nous n'en sommes qu'aux prémisses. « Nous créons chaque minute en 48 heures plus de contenus qu'entre 2003 et le début de la civilisation ». Cette formule à l'emporte pièce d'Eric Schmit, le directeur de Google, a le mérite d'être frappante. Avec Google ou Yahoo News, on peut trouver des centaines de billets sur un sujet d'actualité. Les livres tombés dans le domaine public sont disponibles par milliers sur Wikibooks ou Google Books. Dès que l'on se connecte, on est submergé et le plus souvent, on se laisse aller au petit bonheur la chance, ou plus exactement on se laisse guider par les fameux algoritmes de recommandation.

Histoire de famille

Qui sont-ils ? Dominique Cardon s'est essayé à une classification. Il existe selon le sociologue quatre familles d'algorithmes dont le rôle est de séquencer et d'agencer les énormes flux d'informations que véhiculent le réseau Internet et bientôt les objets connectés. La première technique de calcul organise la popularité des sites et des contenus en fonction du nombre de clics et de vues. C'est l'effet boule de neige : l'audience nourrit l'audience et façonne des contenus dont la valeur ne tient qu'au nombre. Au risque, remarque Dominique Cardon, de privilégier de façon écrasante « les choix conformistes, consensuels et populaires ». Le désagrément n'est pas nouveau mais en même temps, il est à la base du succès du moteur de recherche de Google qui livre les résultats qui satisfont le plus grand nombre. Une ombre au tableau tout de même : cette popularité de masse peut être fabriquée artificiellement par des robots cliqueurs ou de faux avis d'internautes rémunérés pour augmenter le nombre de clics ou d'avis. De mauvaises langues évoquent encore un possible manque d'objectivité de Google lorsque ces recherches s'effectuent sur un terrain sensible pour son modèle économique. Dernière illustration en date : l'amende record de 2,4 milliards d'euros qui lui a été infligée en juillet dernier par l'Union Européenne pour avoir favorisé son comparateur de prix « Google Shopping ». Ce faisant, elle a selon Margrethe Vestager, Commissaire européenne à la concurrence, « empêché les consommateurs européens de bénéficier d'un réel choix de services ».

Une question d'autorité

La deuxième famille d'algorithmes opère une hiérarchisation de l'autorité des sites via les liens hypertextes qu'ils s'échangent. C'est la désormais célèbre technique PageRank de Google qui mesure l'influence sociale des sites. Cardon l'appelle la mesure méritocratique du fait que le nombre de liens (vus comme autant de reconnaissances) qu'un site reçoit des autres remplace le nombre de clics. Ici, l'information la plus visible n'est pas celle qui est la plus consultée, mais celle que les utilisateurs ont privilégiée en lui adressant le maximum de liens.

Le plus aimé est celui qu'on partage le plus

Avec l'e-réputation, on touche au « qualitatif émotionnel » : le nombre de « J'aime », de partages, d'amis sur Facebook et de suiveurs sur Twitter. Cette troisième technique de calcul se base sur la réputation numérique d'une information. Vont l'alimenter les internautes qui obtiendront le meilleur score. C'est l'explication à la course effrénée aux vidéos, photos et publications qui font le buzz, c'est le concours du titre le plus racoleur et du Tweet le plus ravageur. C'est l'information la plus partagée, que met aujourd'hui en avant le réseau social Facebook qui affine son algorithme de façon à n'afficher que les contenus les plus échangés. Un tri automatique s'effectue pour ne sélectionner que les publications à haut potentiel de likes ou, on le verra un peu loin, ce qui est « sponsorisé »...

Apprentissage machine

La dernière « variété » d'algorithmes pointée par Cardon a pour but d'enregistrer (de la façon la plus discrète possible), les traces que vous et moi laissons sur le net. Ce qu'on appelle l'algorithme d'apprentissage machine, autrement dit la prédiction de la façon dont vous allez vous comporter, formulée sur base de l'analyse de vos agissements antérieurs. But de l'exercice : vous suggérer des recommandations de choix sur des plates- formes comme Amazon, Netflix, E-bay, AppleStore ou Facebook, vous proposer des publicités personnalisées et vendre vos données d'usage aux annonceurs. Et ça marche : en 2016, les GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon) ont généré 68,5 milliards d'euros de bénéfice. Leur capitalisation boursière se monte à 1903,5 milliards d'euros!

La culture selon les algorithmes

Pour proposer des contenus sur mesure, Spotify a défini plus de 70.000 catégories qui classent les films et les séries proposées pour les associer automatiquement à chaque utilisateur en fonction de ses consultations. Au fur et à mesure de ses choix, ce profil sera affiné pour proposer des titres supposés retenir l'attention des utilisateurs. On retrouve ce principe de recommandation chez Facebook pour son newsfeed ou chez Amazon avec Amazon Prime. Pour le géant de la vente en ligne, l'algorithme réalise un mixte des tendances du marché, des meilleures ventes du site et des consultations de l'internaute. Business oblige, Amazon tient compte, dans son calcul, d'accords de promotion négociés avec les éditeurs. Ce qu'on appelle le système Co-op (cooperative advertising agreement) consiste à prendre un pourcentage supplémentaire à la vente du livre (de 3 à 5 % en plus) pour mettre en avant un ouvrage. Peu de consommateurs savent que les résultats de leurs recherches sur la plate-forme en ligne sont en partie guidés par ces accords de placement promotionnel de produits.

La force de la recommandation

Chez Netflix, on estime que plus de 80% des contenus visionnés par les utilisateurs le sont par recommandation algorithmique. Pour les analystes de Netflix, l'enjeu est de pouvoir déterminer si l'utilisateur accède à leur plate-forme parce qu'il souhaite découvrir de nouveaux contenus ou si son intention est de reprendre le visionnage d'un film entamé. S'il vient dans une optique de découverte, les algorithmes en place doivent être en capacité de lui proposer directement des films qui retiendront son attention. La décision s'effectue de façon automatique. Pour ce faire, les informaticiens ont introduit différentes variables (pays, genres regardés, notes laissées, fréquence de visionnage, âge, appareil utilisé, fréquence horaire,…) dans un algorithme d'apprentissage machine soumis aux utilisateurs de façon aléatoire afin de mesurer leur efficacité et la précision avec laquelle ils étaient capables de prédir le comportement des utilisateurs. Si le calcul aboutit à la conclusion que l'utilisateur vient pour du nouveau, ce sont des contenus déjà consultés qui figureront sur la page d'accueil. Dans l'autre option, ce sont des contenus déjà visualisés qui figureront sur la page d'accueil, la houlette de l'algorithme Continue Watching (CW). Différents calculs permettent ainsi de fixer la position de la rangée de titres proposés, leur position et de choisir les images, le tout afin de fidéliser au maximum les utilisateurs.

Intelligence artificielle appliquée à la musique

Chez Spotify, on parle de 600 ingénieurs qui ont planché sur un algorithme composé de pas moins de 76.897 catégories de genres. Elles sont appliquées aux contenus en ligne et croisées avec les données du comportement des utilisateurs qui recevront, en fonction de leurs consultations du site, des recommandations de plus en plus ciblées. Avec Amazon Prime d'Amazon, EdgeRank de Facebook, iTunes Radio ou Google Play, c'est la même logique de recommandation inscrite au coeur des plates-formes commerciales de contenus en ligne. Vincent Favrat est le directeur de Musimap, une société belge spécialisée dans l'intelligence artificielle appliquée à la musique. Au départ, Musimap a constitué une base de données de 1 million de titres expertisés et pondérés par 60 experts. Puis vint la phase d'analyse lexicale : que dit-on, comment parle-t-on de la musique sur Wikipedia, sur les sites spécialisés, sur Internet, quels « tags » utilise-t-on ?

Une langue à 11.332 mots

La société a abouti à 11.332 termes qui ont été introduits dans une lexicologie pour pouvoir être appliqués à chaque titre. La troisième étape a été l'analyse des signaux sonores, la quatrième le social, c'est à dire vos habitudes, vos commentaires, la durée d'écoute, le type d'équipement que vous utilisez, l'ordre des séquences, le genre de musique. Musimap parle de modélisation du fonctionnement du cerveau et des émotions humaines permettant de proposer une sélection musicale plus fine !

L'amitié a un prix

Restent que les algorithmes ne sont que des formules, et qu'elles peuvent être orientées, comme on le voit avec l'affaire Google et avec Amazon qui met certains livres en avant en vertu d'accords commerciaux avec les éditeurs. Les articles affichés via la fonctionnalité « Instant Article » de Facebook font eux aussi l'objet d'un échange: l'utilisateur reste dans le réseau social pour consulter la page et donc ne génère de flux vers le site du média. En échange, celui-ci touche 70% des revenus générés par les publicités affichées à côté des articles. On se trouve donc ici aussi devant des contenus sélectionnés non pas seulement pour leur pertinence, mais en fonction d'accords commerciaux. Autre distorsion: comme on l'a évoqué plus haut, la politique «éditoriale» de Facebook consiste à privilégier les contenus les plus susceptibles d'être partagés. Il faut donc pour toucher l'ensemble de sa communauté, ou s'orienter vers des contenus à buzz, ou acheter de la diffusion. Aujourd'hui, lorsque l'on poste un message sur sa page, seul un très petit pourcentage des amis sont touchés. On parle de 5 à 7 % ! Le réseau social conditionne donc la diffusion de contenus dans la Timeline de ses membres à leur buzz initial ou à l'achat d'espaces sponsorisés. Si l'on veut étendre sa sélection, il faut passer à la caisse. Sur Facebook, dorénavant, l'amitié a un prix et à l'évidence, il convient d'ajouter une famille d'algorithmes au classement de Cardon. Celle de la criée commerciale, dans un univers 2.0 où c'est l'information du plus offrant qui est privilégiée…

Sources & Infos

- A quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data. Dominique Cardon. Seuil. La république des idées. 2015
- La vie algorithmique. Critique de la raison numérique. Eric Sadin. L'échappée, collection « Pour en finir avec ». 2015
- L'écrivain social. La condition de l'écrivain à l'âge numérique. Frédéric Martel. Rapport au Président du Centre National du Livre. Septembre 2015
- Smart, Ces Internet qui nous rendent intelligents. Frédéric Martel. Champs-Flammarion, 9 septembre 2015

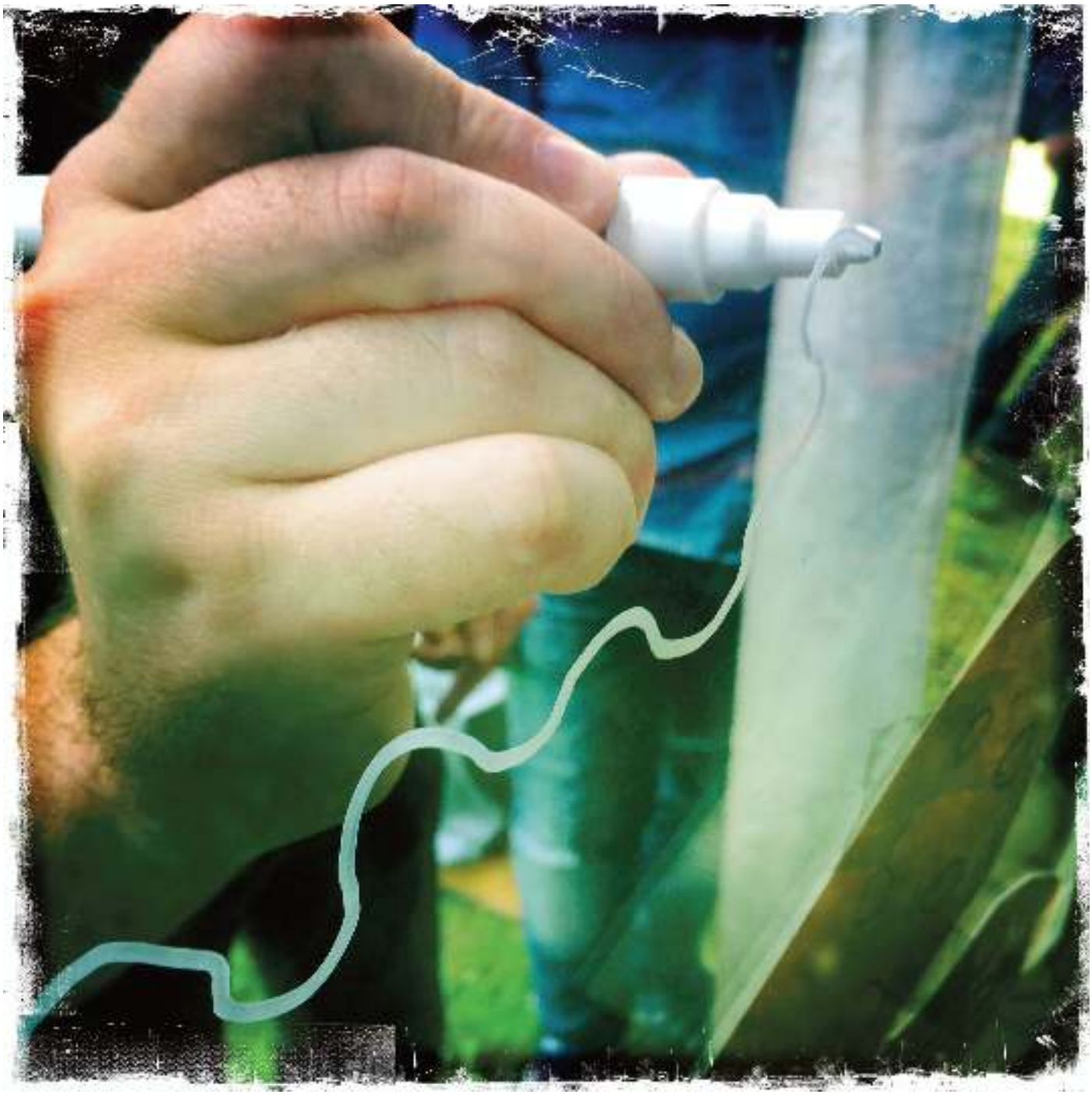

Suzanne et la créativité

Suzanne

Suzanne a un parcours de formation mêlant à la fois l'histoire de l'art, la gestion des institutions culturelles et le travail social. Elle a travaillé dans le milieu associatif de l'action sociale et de l'enseignement et y a mené des projets et des ateliers mêlant pratiques artistiques, pédagogiques et sociales avant de devenir formatrice au CESEP.
Par ailleurs, en amateure, elle dessine et écrit, fait de la photo et aime le design. Il lui arrive de suivre des stages, de participer à des ateliers d'écriture ou en académie. C'est dire que la création artistique, les démarches créatives, les activités artistiques en atelier, c'est sa petite obsession.

Carnet
Suzanne a accepté d'ouvrir son carnet de notes professionnelles, de nous laisser lire ses préparations de formation et de rencontres qu'elle a eues sur ce thème. Nous avons choisi d'extraire certains passages. Elle fait souvent référence à des textes qu'elle a archivés. Ce sont des notes de réunion ou de formation, des extraits d'ouvrages, des rencontres avec des professionnels du secteur. Nous les avons précieusement conservées.

Du bon usage de l'outil artistique séminaire ouvert dans le cadre de la formation à la conduite de projets culturels et sociaux (BAGIC).

Formateur.e.s : Paula Fuks et Jean-Luc Urbain – Fédération Pluraliste des Centres d'expression et de créativité (FPCEC)

Décembre 2008

L'équipe me demande de réfléchir à un séminaire sur le bon usage des outils artistiques dans des démarches d'éducation permanente. J'ai replongé dans les archives et je me suis rendue compte que ce questionnement ne date pas d'hier. En 1994 déjà, le CESEP et le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB) ont organisé une journée d'étude "Intervention culturelle et exclusion sociale : de nouvelles pratiques en éducation permanente par l'audiovisuel, la peinture, l'écriture ". Pourquoi me demande-t-on de revenir sur cette question ?
➔ Aller revoir l'histoire de l'éducation permanente + aujourd'hui ce qui en est

(...)

- Le terme Éducation permanente a au moins deux sens possibles. Le premier est la formation continuée tout au long de la vie pour favoriser un développement personnel ou professionnel. Le second renvoie à l'éducation populaire. Éducation populaire ?
➔ Voir ce que ça recouvre

*- Éducation **populaire** = espaces collectifs ; méthodologies précises ; permettre à des groupes opprimés, dominés, d'investir l'espace public ; résistance critique et déconstruction de tous les dogmes ; travail de conscientisation, d'éducation et d'expression avec et par les gens. Voir ce que veut dire espace public ? La rue ? **Espace public = Citoyenneté = Se mêler des affaires de la cité = Politique !!!***

- Action culturelle = manière de mettre les gens en mouvement en utilisant les ressources de **l'expression symbolique** ???? Qu'est-ce que ça veut dire ??? Exemples ???? l'agit prop, atelier d'écriture de l'oulipo, l'happening urbain, le théâtre action : voir dossier articulations.
a) soutenir l'expression culturelle des groupes dominés ou exclus = démocratie culturelle
b) pratiques favorisant l'accès au patrimoine culturel, à la Culture = démocratisation de la Culture

(...)

- Dossier articulations théâtre-action : le théâtre-action et plus largement les pratiques d'éducation permanente ont par ailleurs en commun le même avenir incertain. Personne ne sait encore si elles ne représentent que des survivances résiduelles d'une époque révolue ou si elles préservent le fil ténu d'une alternative sociale, culturelle et pédagogique au triomphe du règne du marché. Quoi qu'il en soit, l'éducation permanente comme le théâtre action ne peuvent survivre qu'en entrant en résistance.
Des **logiques extrêmement lourdes** tendent à rayer leur spécificité de la carte et à absorber leurs structures et leurs acteurs dans les champs sociaux, éducatifs et culturels dominants. Mise à part une faible marge d'animation socioculturelle à vocation « citoyenne » qui serait préservée, le gros de l'éducation permanente rejoindrait les dispositifs de formation et d'insertion socioprofessionnelle.(...) Certaines traditions, une certaine inertie institutionnelle peuvent bien freiner l'action de ces logiques ; il serait illusoire de s'y reposer sur le long terme. Il s'agit aujourd'hui d'**entrer en résistance.** Une forme de résistance est celle qui s'efforce de s'attaquer aux fondements des projets, d'en revisiter le sens, d'en approfondir et d'en actualiser les différentes dimensions, d'en renouveler les pratiques ».

????? Que vaut-il mieux faire ???
a) essaimer dans d'autres secteurs, l'enseignement, l'aide sociale, l'insertion professionnelle, ... Risque de diluer la puissance des démarches à vocation politique ?
b) consolider et défendre un espace autonome où développer l'apprentissage critique, la capacité à se construire un jugement propre et assurer une vigilance démocratique ? Qu'en sera-t-il du secteur de l'Éducation permanente dans les 20 prochaines années ?

????? Comme formateur.e ???? S'attaquer aux fondements des projets, en revisiter le sens, en renouveler les pratiques ??? Usage des outils artistiques ???
➔ Mettre sur pied un groupe de travail

(...)

Février-mars 2009

- Mise sur pied d'un groupe de travail composé de bagiciens, de l'équipe pédagogique, d'animateurs d'ateliers d'écriture, de théâtre-action, de créations audiovisuelles. Ce groupe a travaillé durant deux jours pour construire un dispositif de formation au CESEP avec un séminaire dans le Bagic et des stages durant l'été.

Nos postulats
- Un projet culturel sans artistique n'est pas culturel !
- Tout le monde peut créer

Notre hypothèse de travail
La création artistique est en soi un chemin d'accès à la citoyenneté

Notre proposition
1) Organiser un stage/atelier/séminaire et au travers de l'exploration, la découverte, l'initiation collective, permettre aux participants de comprendre, percevoir, concevoir et de créer des démarches artistiques permettant l'accès à la citoyenneté.

Constat partagé : on ne s'empare que de ce qu'on connaît. Si on a vécu l'expérience de la création artistique individuellement ou en atelier, si on a été « initié », si on a acquis les codes d'accès, on saura de quoi on parle et on saura aussi ce qu'on « fait faire » aux gens.

2) Une clé d'analyse : Le jugement artistique selon Hannah Arendt
L'œuvre existe par le regard porté sur elle, par son existence dans l'espace public. Le jugement artistique est une activité politique SSI l'œuvre est forte/puissante/juste et s'il y a accord/consentement entre les hommes. Cela présuppose un choix, une prise en compte de points de vues différents, une validation dans un sens commun. A observer. Faire des **photos** pour rendre visible ce qui est souvent illisible, le processus !

3) La relation « art et public » ne va pas forcément de soi. Nous devrons avoir une attention particulière sur **la place des gens** dans les démarches artistiques, créatives.
Dans l'histoire de l'Art occidentale, la notion de non-public apparaît au XVIIIème siècle par opposition au public qui étaient les mécènes, le clergé, les rois et princes, les salons.

Aujourd'hui, on fait le constat que malgré l'augmentation des lieux de fréquentation des œuvres, il y a peu de public ; ce sont parfois les mêmes qui passent d'un lieu de cultures à l'autre. Comment transformer ce « non-public » en « public » ? Observer les différentes manières par lesquelles les gens peuvent prendre leur place, que ce soit lors d'un spectacle ou d'une exposition, dans un atelier ou dans une création.

(NDR : Suzanne fait différentes expériences. En mai 2014, le CFCC (centre de formation des cadres culturels du CESEP) passe un accord de coopération avec la FPCEC (fédération pluraliste des CEC) Suzanne et l'équipe pédagogique décident de mettre sur pied un séminaire dans le cadre de la formation à la conduite de projets sociaux et socioculturels (Bagic).

Mai 2017

- La pratique artistique, et plus largement la Culture, ne peut être réduite à un outil curatif ou préventif, pour quoi s'emparer de la création artistique, des démarches créatives ? Quels sont les enjeux, les limites ? Les bénéfices ?
- En quoi est-ce alors pertinent de mener des ateliers associatifs ou développer des pratiques artistiques en milieu scolaire, carcéral, hospitalier, … ?
- Caractériser les pratiques d'ateliers : quelles sont les différences entre un atelier académique et un atelier associatif ? En quoi sont-ils ou non des occasions de s'initier « à la chose artistique » ? « à la chose politique » ?
- La relation art-public ne va pas forcément de soi. Comment éviter la prise en otage du public dans une pratique d'atelier ou de création collective ?
- Quels sont des débouchés professionnels pour les artistes ? Être animateur artistique, l'artiste animateur dans un atelier associatif ?

➔ Organiser une rencontre entre Paula Fuks, Jean-Luc Urbain, formateurs au Bagic et responsables de centres d'expression et de créativité (CEC) et Bruno Gosse, enseignant dans une école supérieure des arts (EsA)

21 juin 2017 – 10h : Rencontre entre Jean-Luc Urbain, Paula Fuks et Bruno Goosse

Jean-Luc Urbain est coordinateur du CEC LaSouris QuiCrée sur la Haute Sambre et artiste. Depuis 1985, il dirige son travail dans deux directions : son travail artistique personnel, labo de recherche et creuset de découvertes techniques, l'animation et la formation de publics très différents par des approches simples en phase avec ceux-ci.

Paula Fuks est artiste pédagogue. Son utopie: "changer le monde". Ses champs d'action: l'éducation et la formation d'adultes. Ses outils privilégiés: la co-construction, l'expression et la créativité au travers de différentes disciplines artistiques. En 1984 elle fonde à Bruxelles le CEC Youplaboum qu'elle dirigait jusqu'à aujourd'hui.

Bruno Goosse est artiste et professeur à l'ARAB[1]. Suite à une expérience d'écriture de textes juridiques, il propose par sa pratique artistique une expérimentation de la contrainte tant textuelle qu'imaginaire. Ses investigations visent la manière dont le texte, notamment juridique, et ses montages fictionnels, conditionnent notre rapport au réel, à l'image et à l'art.

Accéder au politique

Suzanne : Je vous ai réunis car comme vous le savez, je suis formatrice en éducation permanente. Nous avons mis sur pied un séminaire au cours duquel nous cherchons à répondre à la question : " en quoi et comment les démarches créatives sont-elles un chemin d'accès au Politique ? " J'aurais voulu savoir s'il y avait des différences de pratiques d'atelier, d'objectifs entre les CEC, Centres d'expression et de Créativité et les EsA, Ecoles supérieures des Arts.

Bruno : Qu'appelles-tu « accéder au Politique » ?

Paula : Je le comprends comme : prendre une place dans la cité.

Bruno : Cela voudrait dire qu'on n'est pas d'office dans la cité. Il faudrait apprendre pour y avoir accès ?

Jean-Luc : Je l'entends plus comme apprendre à mener une action politique.

Paula : Il s'agirait plutôt de prendre une place visible dans la cité.

Jean-Luc : Etre conscient qu'on fait partie de la cité. Tout le monde n'en est pas conscient.

Bruno : "Accéder au politique" ou "accéder à la culture", sont des terminologies qui m'interpellent. « L'accès » sous-entend que l'on place la politique et la culture en dehors de certaines personnes, dans un autre champ et qu'il y aurait une méthode ou un travail à faire pour entrer dans ce champ. Dès lors, dans quel champ se trouve la personne qui n'aurait pas « accès » au politique ou à la culture ? Je ne conçois pas qu'il y ait des personnes en-dehors du champ politique. Cela signifie pour moi une conception limitée et préconçue de ce qu'est le politique.

Paula : Je pensais plus à aider à prendre une place consciente et visible dans la vie collective, la vie de la cité et donc être "politique". La démarche que nous proposons, nous place en "éveilleurs de consciences". Nous voulons faire passer le message que chacun a un certain pouvoir sur ses actes et sur sa place dans la société.

L'importance de la confiance

Paula et Jean-Luc sont d'accord de dire qu'il n'y a pas un seul chemin et qu'aucun projet ne peut se transposer d'un endroit à l'autre. Par ailleurs, le projet est façonné avec le public. La première étape consiste donc à se découvrir les uns les autres au travers d' une multitude d'activités artistiques. C'est là que le groupe apprend à se connaître, peut se souder ou pas. Il est primordial d'établir un climat de confiance dans le groupe. C'est le point de départ. Si l'animateur.e est là pour soutenir l'émancipation et l'épanouissement du groupe, il ne faut le trahir à aucun moment.

Bruno les rejoint sur l'existence de plusieurs chemins et l'importance de la confiance. S'il ne trouve pas les mots pour que l'étudiant ait confiance en ce qu'il lui dit afin d'éveiller quelque chose en lui, c'est un ratage ! S'il est dans un jeu d'opposition ça ne marchera pas.

Désir. Séduction. En captivité : Citoyenneté ou créativité sous contrainte est-ce possible ?

Bruno : En école supérieure des arts, les étudiants ont fait un choix important : entrer dans une Ecole d'art après 18 ans, c'est forcément en lien avec un projet professionnel, voire un projet de vie. Tous les étudiants ont déjà ça en commun. Or, pour faire ce choix, il fallait déjà qu'ils sachent que les écoles d'art existent. De plus, il n'y aura que les gens qui ont les conditions socioculturelles qui leur permettent de penser qu'il est possible d'y être, que devenir artiste peut être un projet de vie. Par ailleurs, l'étudiant doit avoir un minimum de moyens financiers. Tous ces paramètres créent une sélection importante dès le départ. Dans les EsA, ce désir commun créée une certaine uniformité. Je n'ai pas de véritable travail d'adaptation à un public à faire.

Jean-Luc : Les publics que j'approche, je dois les séduire. Je dois leur donner envie de venir et leur faire prendre conscience que c'est possible. Dans un premier temps, ils sont spectateurs et je dois leur donner envie d'être participants l'année suivante. Je dois donc trouver des opérations très sexy, qui font souvent appel au plaisir par le biais du divertissement et du loisir. Et ensuite, je pourrai passer à une autre dimension.

Paula : Le public, auquel je m'adresse, est captif. Il s'agit d'enfants ou de gens en formation. Pour les enfants, ce sont les parents qui choisissent. Les personnes en formation sont souvent envoyées par leur employeur. Je n'ai donc pas besoin d'aller chercher les participants, par contre je mets en place un processus pour éveiller leur intérêt.

Jean-Luc : En prison, les participants ont souvent choisi de venir à l'atelier pour pouvoir sortir des cellules. C'est la motivation principale. Dans un premier temps, les détenus sont centrés sur eux-mêmes et ne parlent que de leur cas, de leur vie. J'essaye de trouver des azimuts complètement différents pour qu'ils détournent leur attention d'eux-même. Ce changement d'ambiance fait qu'ils commencent à entrevoir qu'ils ne sont pas uniquement des prisonniers.

Paula : Cela me fait penser à la phrase d'une fille de cinq ans : « Je préfère venir à Youplaboum qu'aller à l'école car à l'école on doit travailler et à Youplaboum on apprend des choses. » Tout est une question de contexte, de comment on met les choses en place et ce qu'on fait de la liberté de la personne dans le groupe et dans l'institution.

Bruno : Dans une école d'art, on ne contraint pas les étudiants. Ils sont adultes et, souvent, ont un projet (professionnel ou de vie). Si ce qu'on leur propose ne les intéresse pas, ils disparaissent. Le cadre scolaire existe mais nous fonctionnons à la marge. Nous n'avons pas de rapport à la discipline. Il est question de création et donc on ne peut pas faire rentrer les propositions dans des cadres trop stricts.

Paula : Quand j'étais institutrice, j'ai senti le poids de l'institution contraignante. Je n'avais pas la liberté de guider dans tous les sens. C'est pour cela que j'en suis sortie.
Pour moi cette liberté est beaucoup plus possible quand on vient de l'extérieur, comme animateur. Comme enseignant c'est très difficile.

Jean-Luc : Pour déstabiliser les participants là où ils sont, le rôle de l'animateur est de permettre des libertés. Le créateur de projet arrive avec une carte magique. Bousculer que ce soit en prison ou à l'école. Il y a toujours une modification à faire afin de réorienter le groupe, repenser ensemble. Par exemple la modification de l'espace, ne fut ce qu'en bougeant les tables.

La prise de conscience d'un rôle à jouer dans la cité

Bruno : J'aime et je partage cette idée qui a déjà été dite : « d'emmener ailleurs » Cela sous-tend qu'il y a une situation de départ pour les personnes que nous avons devant nous. Nous travaillons à ce que les choses se déplacent. Pour moi c'est ce déplacement qui est la partie la plus politique du travail.
S'il y a transformation, changement ou déplacement cela signifie que nous avons tous les moyens d'agir sur le monde car nous avons pu agir sur nous-mêmes. Je ne dis pas que c'est une obligation mais c'est une possibilité.
J'ai l'impression qu'il y a deux grands écueils contre quoi on se bat dans la relation pédagogique : nous sommes tous relativement prisonniers de notre histoire personnelle et des représentations du monde dans lequel on s'est construit et où l'on vit. Cela concourt à produire d'une part une sorte de répétions issues de l'histoire de la personne dont elle doit parvenir à sortir et d'autre part tous les stéréotypes et la doxa engendrés par une pensée générale et approximative qui est présente partout.
Ces productions sont sans intérêt. Lutter contre les stéréotypes et arriver à reprendre un peu de liberté par rapport à ses répétitions internes, permet de penser ou repenser le monde d'aujourd'hui sans être complètement dépendant de sa propre répétition, son auto-engendrement ou sa poursuite « naturelle ». Expérimenter l'invention, la non

répétition, la rupture, même à une échelle infime, montre qu'on a la possibilité d'agir de manière générale et donc à un niveau politique.

Jean-Luc : J'aime bien déstabiliser, emmener aller voir ailleurs pour avoir un autre point de vue. Par le processus créatif j'essaye d'amener une autre vision des choses. Si les participants comprennent le processus créatif, qu'ils découvrent qu'ils peuvent le transposer dans d'autres situations de vie, c'est un premier pas.

Paula : Notre rôle c'est de trouver les déclencheurs. L'Homme est curieux par nature il faut parfois aller le titiller mais la curiosité est là. Il faut trouver les sujets qui touchent les personnes et dans lesquels ils vont pouvoir s'exprimer et prendre position. Après l'installation de la confiance, l'animateur fait des propositions qui encouragent la créativité et favorisent l'expression et la rencontre.

Individu – Collectif – Action collective

Paula : Je pense qu'il faut d'abord passer par le « Je » comme première étape d'expression et de prise de conscience. Ensuite on peut découvrir et réaliser qui est l'autre pour arriver à construire le « Nous » qui conduira à l' action collective. Mais il faut d'abord se connaître et être sûr de soi.
Le collectif peut être étouffant. Il est important de faire des allers-retours entre le collectif et l'individuel.

Jean- Luc : Il faut réinterroger le groupe perpétuellement tout au long du projet. Cela permet de rester en phase avec le groupe, de ne pas rester accroché seul à l'idée de départ du projet mais d'évoluer avec le groupe pour aller où lui veut aller. C'est en faisant que nous trouvons ce que nous cherchons.

Bruno : J'ai parlé des prisons intérieures. Les stéréotypes font partie d'un dispositif qui est collectif.
Le travail auquel moi je suis confronté est le plus souvent individuel. Chaque étudiant se vit comme un auteur singulier. Mais si ça bouge pour un individu, comme celui-ci fait partie d'un tout, forcément cela bougera pour tout le monde.
En apportant une singularité supplémentaire au monde, l'auteur propose un nouveau chemin. Une des façons dont on peut avoir un rapport à l'art en tant que spectateur c'est de dire : « si je peux avoir un intérêt pour une oeuvre c'est parce qu'elle renvoie à une singularité que je n'avais pas perçue avant ».
Je pense qu'il y a un vrai enjeu à penser le rapport à l'art et au collectif. Comment peut-on envisager de travailler collectivement ? Les collectifs d'artistes existent mais pour qu'il y ait un vrai travail collaboratif ce n'est pas si évident. Tout travail collectif me semble résulter d'un consensus, c'est à dire une idée un peu moyenne qui reprend quelque chose des idées de tout le monde mais qui n'est la voix de personne. Pour faire travailler les gens de manière collective, il faut, à mon sens, que le collectif devienne plus qu'une méthode de travail : un véritable sujet en tant que tel. On ne peut pas compter sur le fait qu'il y ait une sorte de préexistence du groupe.

Jean-Luc : Je suis d'accord que l'acte collectif n'est pas « humain » car chacun doit laisser une grande partie de sa personnalité de côté. Par contre je trouve que dans le Faire, on arrive à un certain niveau de lâcher prise et de plaisir. Dans l'expérimentation, on peut sentir le collectif, le constater, l'adopter, s'y réessayer, ...

Paula : Anne Dejaifve dit : ce qui fait un artiste c'est sa singularité mais avec un message universel. Cette universalité est peu travaillée en CEC : on l'approche par les thèmes choisis mais on ne tend pas vers ça. C'est une des différences qu'il peut y avoir entre l'étudiant en art et le participant en CEC.

Bruno : Je ne parlerais pas de message car si on se situe dans la question de l'expression, comme on a le droit de tout dire, tout s'équivaut. Je n'ai pas à intervenir vis-à-vis de l'expression. Mais je suis d'accord avec l'idée qu'il y a à dépasser le cas particulier de l'artiste en entrant en résonance avec l'ensemble des singularités, ce que j'appellerais une sorte d'Etat du monde.

Suzanne : La différence que je vois entre vous c'est que dans les CEC vous travaillez un processus créatif avec un groupe et donc vous travaillez le collectif.
Tandis qu'en Ecole supérieure d'Art vous travaillez individuellement au profit de la collectivité. L'artiste propose des voies et à partir du moment où cette oeuvre sort dans l'espace public, elle offre une nouvelle voie. L'action que vous faites en CEC c'est ce qui se passe au niveau du public quand il reçoit l'oeuvre d'un artiste.

Bruno : Appréhender une oeuvre d'art qui est faite n'est pas très éloigné de la faire, en terme de bouleversements que cela peut produire. Si l'oeuvre est réussie elle va transformer le spectateur.

Jean-Luc : Avec mes groupes, je ne parle pas d'oeuvres au mieux d'ouvrage, de créations, de productions. Ma démarche se place en miroir de celle de Bruno, j'essaye de faire apparaitre des particularités individuelles au départ des collections faites par le groupe.

Bousculer, toucher, déplacer, déstabiliser est-ce suffisant pour changer le monde ?

Jean-Luc : Il n'y a pas que ça. On aborde aussi toute une série de mécanismes créatifs qui sont transposables. On ouvre des frontières. Dans nos ateliers, j'appuie pour que le fonctionnement, le processus puisse être utilisé ailleurs et dans d'autres conditions.

Paula : On est plus que dans la découverte, il y a une prise de conscience de qui Je suis, de qui Tu es et de ce que Nous pouvons faire ensemble. Elle est là la transformation. Le déclencheur peut être un thème politique en lui-même.

Bruno : Je vois plusieurs pistes pour passer à l'action.
D'abord il y a les collectifs d'artistes. Même si souvent ils naissent d'une nécessité économique, ils vont devoir se constituer une utopie collective et cela crée nécessairement un changement.
Il y a aussi le souhait de beaucoup d'étudiants de s'impliquer dans le champ social pour animer des ateliers et aller à la rencontre de différents publics.
Enfin il y a à s'interroger sur le pourquoi de l'immobilité du monde. Pourquoi le monde reste figé dans cette mondialisation et ce capitalisme débridé ? L'immobilité ne vient-elle pas du manque d'alternatives plutôt que de la gestion de la situation existante ? L'art produit la possibilité de penser des utopies. Même quand on croit qu'il n'y a plus aucune possibilité.... prenons par exemple montrer deux personnes qui s'embrassent. On a déjà vu ça des milliers de fois. Il semble qu'on ait déjà montré tout ce qu'il y avait moyen de montrer à propos d'une telle scène. Et pourtant, il y a toujours quelqu'un qui va trouver une manière de nous la montrer comme si nous ne l'avions jamais vue. Alors on se dit qu'une alternative est toujours possible.

Processus de changement

Paula : Le processus créatif est proche du processus scientifique : nous émettons des hypothèses , on expérimente pour les vérifier, on se donne du temps, parfois on rebrousse chemin pour tenter d'autres pistes…
La démarche scientifique est basée sur le droit à l'erreur qui est peu permise dans notre société. Dans nos processus, non seulement on laisse de la place à l'erreur, mais on l'encourage car elle est formatrice. Cela devrait être une des bases de tout processus éducatif. Les sciences sont considérées comme la vérité universelle. Toutes nos sociétés se basent sur l'idée que les sciences sont le sommet de la connaissance. On pourrait décider de mettre l'art au centre de la connaissance. On nous serine que les mathématiques à l'école servent à apprendre à réfléchir mais on pourrait tout aussi bien obtenir ce degré de réflexion avec des démarches créatives.

Bruno : Il y a une idée ancienne qui consiste à estimer que l'art ne s'enseigne pas car si on l'enseignait cela signifierait qu'il pré-existe et donc ce ne serait plus de l'art. Certains professeurs en sont convaincus. Je ne partage pas cette position. Elle me révolte car il me semble qu'alors il faudrait au minimum l'assumer jusqu'au bout et ne pas devenir enseignant ! Je me sens assez proche du travail que vous faites. Je vois une différence de public et de temporalité car je travaille avec des étudiants pendant 4 ans. Cela me laisse plus de temps. En CEC, j'ai le sentiment que le déplacement, que l'on vise tous, doit être plus rapide. Les contraintes et le cadre sont différents mais l'objectif me semble identique : le changement.

Un échange de questions

Jean-Luc : J'ai rencontré un groupe à l'Académie de Charleroi, section textile / cours du soir. Je leur ai demandé de venir dans l'atelier pour travailler avec le groupe de femmes qui tricotent, afin de croiser, d'enrichir une installation textile dans la ville.
Est-ce que ce type de défi est possible en Ecole supérieure des Arts ?

Bruno : Rencontrez-vous des consensus dans le travail collectif ? Comment faites-vous pour qu'ils ne soient pas en opposition avec la dimension dissensuelle de l'art ? Comment fait-on pour garder l'effet d'irruption alors que dans un groupe il faut que tout le monde se soit mis d'accord ?

Paula : Bruno, représentes-tu le profil standard du prof en Ecole supérieure des Arts ?

Proposer une définition ? Démarches créatives = création artistique ? Provisoirement reprendre cette définition :
" Si la création artistique est un des chemins au politique et une exception tantôt inquiétante, tantôt rassurante à toute tentation de définition, alors la création artistique, pour nous, est un ensemble d'outils qui permet à des individus, des collectifs de s'exprimer, de dénoncer ; une exception inquiétante et rassurante ; un processus qui met en lumière, fait résonner-raisonner le rapport de tout homme au politique ; un processus qui fait jaillir l'inédit et le viable " - Bagiciens – Mars 2010

Semblables et différentes
Il s'agit bien de démarches artistiques de part et d'autres mélangeant la part sensible d'une expérience, le jaillissement de formes, d'images mis en formes par des moyens techniques (la peinture, l'écriture, ...) mais la différence se retrouve surtout dans la démarche de création artistique et la place que prend la dimension politique.
Dans un atelier associatif, il s'agit avant tout d'un processus de création collective avec un groupe. Les participants se confrontent, débattent, font des choix.

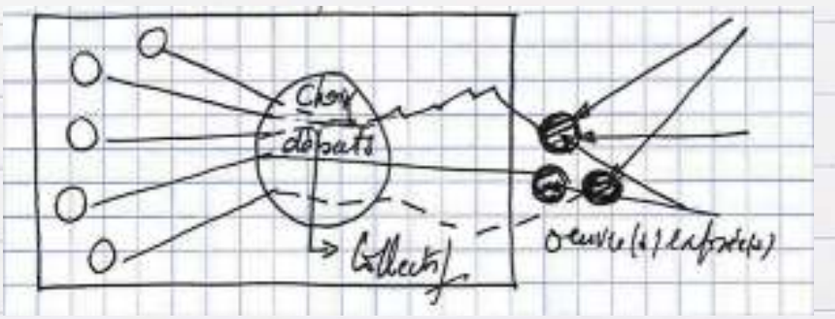

Tandis que dans un atelier académique, l'étudiant explore d'autres représentations du monde dans la confrontation avec les autres mais dans une démarche de création singulière.

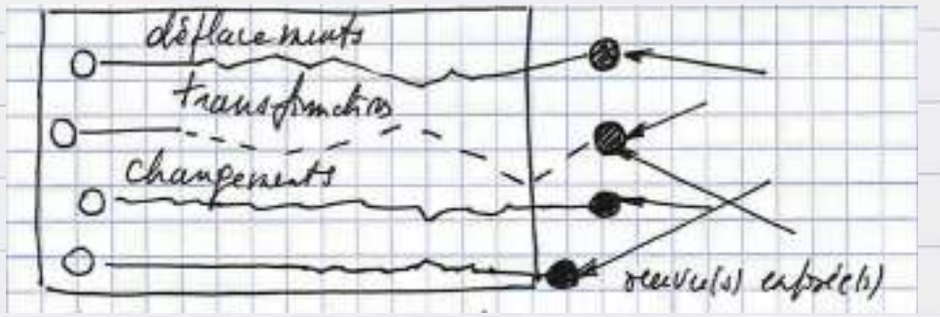

Est-ce que la création artistique peut transformer la société ? Ou est-ce l'inverse ?
Consternée, j'ai découvert que dans l'histoire de l'art, les plasticiens s'étaient tus face entre autre à la grande guerre (14-18). Alors qu'il existe des reportages ou des mémoires, on a parlé de « l'amnésie collective des peintres modernes pendant cette guerre. Cette amnésie était-elle due seulement à l'impuissance esthétique des artistes à être un mouvement de résistance politique ou l'artiste cesserait-il pour une époque ou définitivement d'être le peintre de la vie moderne ? » - Le silence des peintres : les artistes face à la grande guerre – Philippe Dagen - p17

L'équipe a eu raison de me lancer sur ce sujet. Je pense que je n'ai pas fini de creuser cette question. J'ai l'intime conviction que les démarches créatives peuvent être un chemin d'accès au politique.

ARTICULATIONS

Articulations est un dossier composé d'interviews, d'analyses contribuant aux débats traversant l'actualité politique, sociale, culturelle et économique. Des points de vue contradictoires d'acteurs ou d'observateurs impliqués de près qui permettent à chacun de se forger ses propres convictions et de se mêler de ces questions qui nous concernent tous.

PLUS QU'UN EXERCICE DE STYLE !

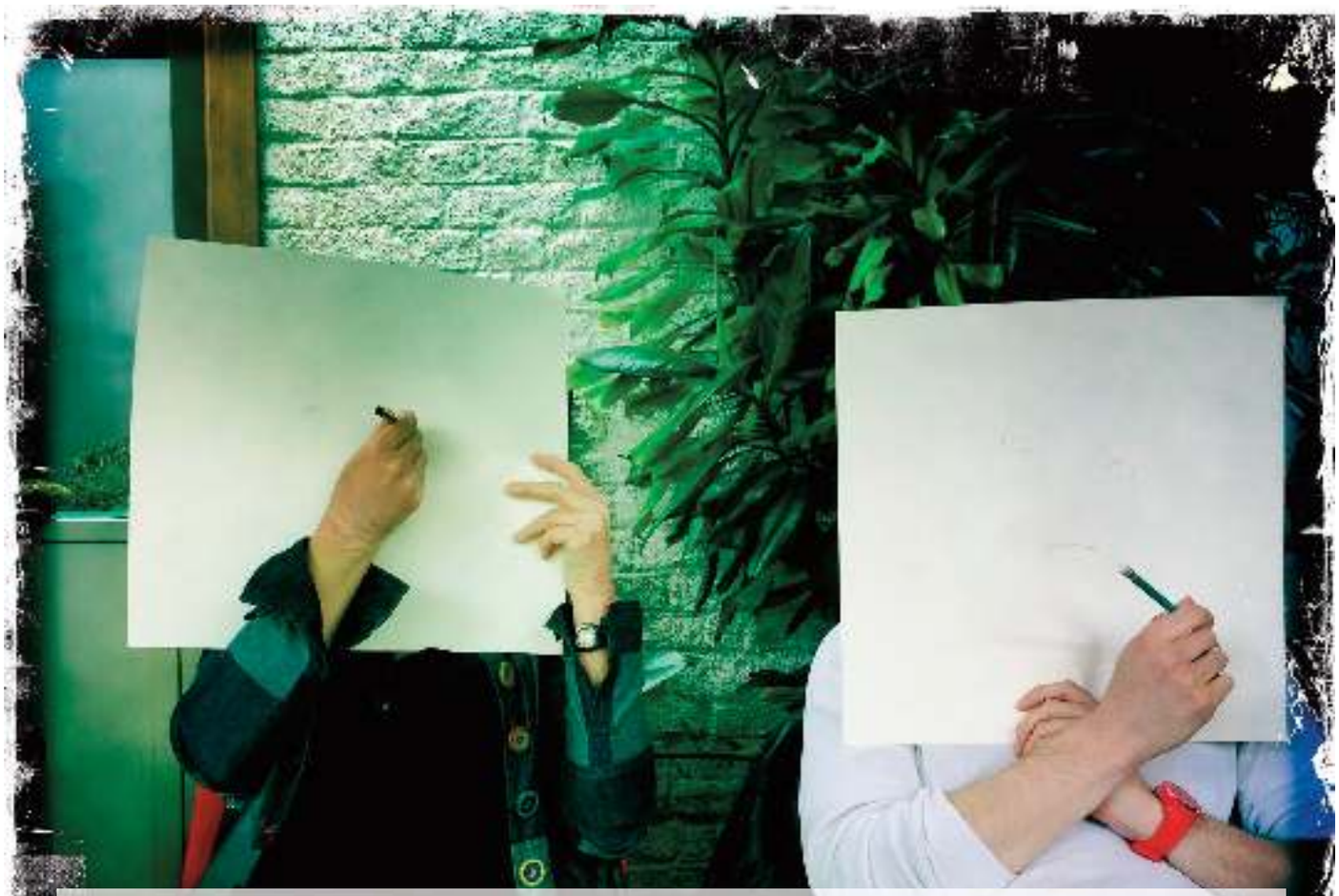

Le 30 avril 2009, le Gouvernement de la Communauté française a voté le nouveau décret régissant le Réseau public de la Lecture et les bibliothèques publiques[1]. Ce décret, qui renforce celui de 1978, vise à développer, par l'action des bibliothèques, l'accès de la population au savoir et à la culture dans une perspective d'éducation permanente.

Dans ce dossier Articulations, nous ne nous intéresserons pas à ce décret en tant que tel, mais bien au processus d'évaluation participative dont il a été l'objet récemment. Au travers de cet exemple, nous vous proposons de découvrir de l'intérieur, par la voix de ses principaux acteurs et d'un cadrage plus théorique, les quelques ingrédients qui peuvent nourrir aujourd'hui de nombreuses démarches participatives jusqu'à contribuer, collectivement, au changement politique et institutionnel. Suivez-nous, au travers de ces regards croisés, sur les chemins d'une expérience collective à mettre dans toutes les mains !

Dossier réalisé par Annette REMY, Marjorie PATERNOSTRE, Cécile PAUL, Myriam VAN DER BREMPT

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

1. Voir à ce sujet : Politique de lecture publique, Nouveau décret, nouvelles pratiques de lecture en Fédération Wallonie-Bruxelles, Les Cahiers de l'éducation permanente, Présence et Action Culturelle, 2011.

LE POINT DE VUE DE L'ADMINISTRATION

Par Cécile PAUL
Rencontre avec **Véronique LEROY**, Directrice a.i. du Service de la Lecture publique ; **Nathalie HENRIET**, inspectrice, référente pour la Lecture publique et **Myriam WEZEL**, attachée au Service de l'Evaluation des politiques publiques.
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

L'évaluation du décret était une obligation inscrite dans la législation de 2009, ainsi que déjà la volonté d'y inclure les principaux opérateurs concernés. Comme l'explique Véronique Leroy, actuelle Directrice a.i. du Service de la Lecture Publique à la Fédération Wallonie-Bruxelles, selon le décret, le gouvernement a donc confié aux services de l'administration la responsabilité d'organiser cette démarche particulière. Les principaux objectifs de cette évaluation étaient d'apporter des données quantitatives et qualitatives visant à mesurer l'application du décret sur différentes matières telles que la diversification des populations touchées, les stratégies de développement de la lecture, l'augmentation des pratiques de médiations…

« Dès le départ, cette évaluation a été considérée comme une véritable opportunité à la fois de réaffirmation de l'esprit du décret en vigueur, de réajustement de la législation au regard des réalités de terrain, mais également de levier de communication avec les équipes, le politique et des mandataires locaux » explique Véronique Leroy. Au sein de l'administration, plusieurs acteurs ont été mobilisés au regard de leur intérêt et de leurs compétences, principalement au sein des services de la Lecture Publique, de l'inspection et de l'évaluation des politiques publiques.

Le processus d'évaluation du décret a duré plus d'un an et demi. Dans un premier temps, deux instances aux missions très différentes ont été constituées : la première, nommée « groupe de pilotage », plus technique, destinée à organiser concrètement le processus, à le cadrer et à le mener à bien dans le temps imparti ; la seconde, nommée « instance d'évaluation », consultative, participative, destinée au partage, à l'analyse, à la mise en critique des informations récoltées. Celle-ci a volontairement été constituée dans une perspective d'ouverture et de diversification des acteurs représentés, au sein du secteur de la Lecture publique (bibliothécaires responsables ou non représentant différents types de structures, représentants du secteur, représentant de la Ministre…), mais également de secteurs partenaires (centres culturels, éducation permanente...).

Pour Nathalie Henriet, inspectrice référente pour le secteur de la Lecture publique, il s'agissait en quelque sorte d'appliquer à la démarche d'évaluation du décret les mêmes orientations et enjeux qui fondent l'action des bibliothèques sur le terrain, à savoir principalement l'ouverture à des partenariats, le développement de dynamiques participatives, l'expérimentation…et le développement des pratiques d'évaluation continue. « En Lecture Publique, l'administration est elle-même un opérateur d'appui au sein du réseau, ce qui est assez particulier. Modifier l'ADN de l'administration en même temps que celui du terrain, nourrir son envie d'innover, changer l'image que l'on peut en avoir, lui permettre d'expérimenter en même temps que d'autres acteurs locaux, tels étaient certainement aussi les motivations qui ont amené l'administration à prendre une part importante dans la mise en œuvre de cette évaluation participative ».

Le choix de l'opérateur externe chargé de mener à bien l'évaluation s'est quant à lui porté, dans le cadre d'un marché public, sur un service de recherche attaché à l'Université de Liège (Spiral). Ce service a proposé plusieurs approches, à la fois quantitatives et qualitatives qui permettaient de croiser de manière large de nombreuses informations, sensibilités et subjectivités. La recherche s'est ainsi décomposée en différentes approches

de terrain : des entretiens exploratoires, une enquête en ligne, des études de cas, des focus groups.

Pour Véronique Leroy, la présence d'un acteur externe disposant d'une expertise en matière d'évaluation de politiques publiques a constitué un apport essentiel à la démarche, tant d'un point de vue méthodologique qu'en termes d'exigence éthique. « Il est important que les personnes qui s'investissent dans ce type de dynamique perçoivent les lieux qui leur sont proposés comme des lieux ouverts, de liberté de parole, de mise en critique, d'invitation à la créativité et à la mise en perspective. La présence d'un opérateur externe, disposant d'une expertise dans la mise en œuvre de ce type de démarches, apporte sur ces points un cadre et une assise importants ».

Libérer (...) l'espace nécessaire aux débats, aux discussions, à l'analyse, aux conclusions.

Pour Myriam Wezel, attachée au service de l'évaluation des politiques publiques, la démarche mise en œuvre pour l'évaluation du décret de la Lecture Publique est semblable, sur le fond, à d'autres démarches du même type organisées dans d'autres secteurs. Sur la forme, en quoi s'en est-elle pourtant distinguée ? « Plusieurs éléments permettent, à mon sens, d'expliquer l'efficacité et la richesse de l'expérience particulière d'évaluation menée au sein du secteur de la lecture publique. D'une part, et c'est essentiel, un cadre réglementaire ambitieux qui fixe à la fois les attentes, les objectifs, les contenus, les conditions minimales (dont la participation) de cette évaluation. D'autre part, la coexistence des deux instances d'évaluation dont le travail complémentaire a souvent été souligné : le groupe de pilotage, chargé notamment du suivi légal (rédaction de l'appel d'offre), administratif (planification, organisation de la mémoire écrite du processus), méthodologique (validation des principaux outils de recherche) a en quelque sorte permis de libérer, lors des rencontres de l'instance d'évaluation plus large, l'espace nécessaire aux débats, aux discussions, à l'analyse, aux conclusions. Par ailleurs, dès le départ, l'administration a montré sa volonté de ne pas orienter les discussions sur le fond, et de laisser notamment entièrement ouverte la récolte des informations. Néanmoins, s'il y avait un élément essentiel à pointer dans ce processus en particulier, ce serait sans hésiter la question du temps ». « Le temps, quasi deux années, accordé à la réflexion, la mise en œuvre, la synthèse de cette démarche d'évaluation a été précieux. Il est rare de pouvoir bénéficier d'un tel confort. Or, il est clair que c'est bien cet espace temps qui a permis un suivi rigoureux, approfondi des différents moments qui ont jalonné l'évaluation ; l'organisation régulière et intense de la concertation ; la qualité des innombrables allers retours entre les instances d'évaluation, les experts de Spiral et le terrain ; la prise de recul essentielle au moment de l'identification et de l'élaboration des conclusions à remettre à la Ministre ».

Nathalie Henriet évoque un autre point essentiel. « Il y a eu une véritable « mobilisation » autour de cette évaluation du décret, et ce n'est pas le fruit du hasard. En réalité, déjà avant 2009, en préparation à l'arrivée du décret, les bibliothécaires avaient été invités à mettre en place des projets exploratoires et à les évaluer au regard des nouveaux enjeux de Lecture publique. Depuis 2009, la perspective de l'évaluation future du décret a fait partie intégrante de son appropriation et de son accompagnement, notamment dans les formations. Lors de la mise en route en 2015 de la démarche à proprement parler, les participants à l'instance évaluative, les bibliothécaires de terrain, les responsables ont été sollicités de façon quasi individualisée, ce qui a demandé de la part de l'administration un travail de communication très important. Ainsi, dès le départ, une attention particulière a été apportée pour valoriser et reconnaître chacun pour la pertinence de son vécu du décret et de son expérience professionnelle en lien avec celui-ci. Les déceptions, difficultés, enthousiasmes, espoirs ont été pris en compte. L'évaluation s'est donc aussi faite à charge et à décharge. Il n'y a pas eu de « lobbys ». Dans ce cadre, l'instance évaluative a joué un rôle important de modérateur, « réajusteur » des constats rapportés du terrain. Elle a donné de la légitimité aux interrogations et aux commentaires, quels qu'ils soient, souvent anonymes ».

Pourtant, trouver à plusieurs un langage et une culture commune est identifié comme une difficulté importante vécue par les participants à cette démarche. La multitude de concepts à partager, à maîtriser, à décortiquer en commun peut constituer un frein important à l'attention et la participation alors que les histoires et les pratiques de terrain sont parfois très individuelles et spécifiques. De même, dans la mise en commun de vécus sur un territoire aussi large et aussi diversifié que celui des bibliothèques publiques aujourd'hui, comment garder sa liberté de parole et d'action tout en veillant à garantir un minimum commun, partageable par tous ? En terme de difficulté, Véronique Leroy note également celle de rendre compte publiquement de résultats qui ne sont pas toujours ceux escomptés,

ou à contre-courant de ceux attendus.

Dans le processus d'évaluation mis en œuvre, le travail de l'administration ne s'est donc pas arrêté à la coordination et à la participation aux réunions. Durant tout le processus, il s'est agi également, et c'est essentiel, de rendre lisible, compréhensible, accessible, entendable pour chacun (bibliothécaires, responsables, mandataires, partenaires, politiques…) la démarche en cours ainsi que ses conclusions. La présentation du processus dans son ensemble, de ses résultats et de ses conclusions ont ainsi fait l'objet de plusieurs publications intégrées dans la politique éditoriale du service de la Lecture publique.

Evaluer pour réajuster

Mais surtout, il est important de noter que le travail ne s'arrête pas à la rédaction et à la remise des conclusions de l'évaluation à la Ministre. Comment permettre au décret de continuer à prendre son ampleur, au regard des analyses et des constats actés ? Comment renforcer ce qui fonctionne bien, entendre et améliorer ce qui pose problème ? Ici encore, il s'agit d'une approche constructive du changement institutionnel fondamentalement portée par les services de l'administration. En effet, le cahier des charges insistait sur le fait que « l'analyse des outils de pilotage et d'évaluation proposés aux opérateurs permette d'améliorer le pilotage de la politique par les services du Gouvernement ». A la suite de cette démarche d'évaluation participative du décret, il a donc récemment été demandé aux représentants du secteur de faire des propositions d'ajustement des conditions générales de mise en œuvre du décret, principalement en termes de simplification des exigences posées. Cette réflexion est en cours avec un groupe constitué à la fois de personnes déjà présentes lors de l'évaluation, mais également de nouvelles arrivées.

Véronique Leroy conclut : « Une nouvelle fois, l'implication du terrain est apparue comme une évidence pour réfléchir à ces perspectives d'ajustement. Il n'était pas pertinent que l'administration s'y attèle seule. Quelque part, c'est un peu une histoire de secteur qui se crée en continu : la démarche de participation reste vivante et, dans ses formes, se réinvente quand c'est nécessaire ; le groupe reste ouvert, les relais sur le terrain varient en fonction des besoins et des questions posées. Les années qui viennent de passer montrent que dans ces démarches, lorsqu'elles sont à l'écoute des acteurs de terrain, qu'elles laissent des espaces de liberté de création, d'exploration, d'interpellation, chacun contribue à sa manière à construire le bien commun, avec modération, empathie, et respect pour le trajet déjà parcouru. Et fondamentalement, toutes ces personnes partagent un métier, une passion, une certaine vision de la place essentielle des bibliothèques publiques dans la société d'aujourd'hui ».

Pour plus d'informations :
« Première évaluation du décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques »
Les cahiers des Bibliothèques, numéro 26, Mai 2016
Cellule Edition, Service de la Lecture publique, Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles

LE POINT DE VUE DES BIBLIOTHÉCAIRES

Par Marjorie PATERNOSTRE
Entretien avec Delphine CARLIER[1] et **Pascale VANDERPERE**[2], toutes deux directrices de bibliothèque, ayant participé au processus d'évaluation du décret de la lecture publique.
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

MP : Première question Mesdames, pourquoi avoir dit oui ?
DC : En fait moi j'ai d'abord dit non! Ma crainte de départ était que ça me prenne trop de temps. Après, j'ai réfléchi et je me suis dit que ça m'intéressait quand même et qu'il fallait s'impliquer. C'est facile de se plaindre, mais c'est mieux d'aller "en haut", à la Fédération donner son avis. Pour une fois qu'il y a une telle opportunité, ça aurait été bête de ne pas en profiter. En fait, j'aurais eu honte de refuser.

PV : J'ai accepté tout de suite. Ca m'intéressait de voir comment ils allaient faire pour évaluer le décret et de voir s'il serait possible de faire bouger certaines choses. Au cours du premier plan de développement, on a constaté plusieurs difficultés liées à l'application de ce décret. L'objectif était donc aussi pour moi de pouvoir éventuellement faire des propositions de modifications ou intervenir sur ce qui posait problème. Comme j'ai la responsabilité de plusieurs dossiers de reconnaissance, je me sentais aussi un peu la porte-parole du réseau des bibliothèques de ma province. J'avais la connaissance des difficultés que les opérateurs rencontraient par ailleurs sur le terrain. Je me disais qu'être dans cette instance me permettrait sans doute d'être un relais des préoccupations du secteur.

MP : Vous êtes entrées dans le processus fortes de ces choses à dire ? Avec des revendications précises ?
PV : Non, pas du tout. Je ne suis pas arrivée avec mes préoccupations. La première phase du travail était le questionnaire lancé par SpiraL auprès de tous les opérateurs. Une façon de collecter une série d'informations sur le ressenti du secteur. Il y a eu aussi des rencontres individualisées avec les premiers opérateurs reconnus dans le décret, dont notre bibliothèque, et des focus groupes auxquels je n'ai pas participé. Ce sont ces trois démarches cumulées qui ont permis de faire l'évaluation.

DC : Je voulais aider mais je n'avais pas d'attentes ou d'idées révolutionnaires préalables. Dans le comité de pilotage, je rapportais évidemment ce que mon équipe disait en interne, pendant nos réunions. Une des choses que je voulais peut-être faire remonter dès le départ était la surcharge de travail. Pas seulement administrative mais aussi la tendance à vouloir parfois augmenter les activités, communiquer plus, ... Cette question est de toute façon très vite apparue dans les réponses au questionnaire.

MP : Quels souvenirs avez-vous du démarrage de ce processus ?
PV : Quand le groupe a été constitué au début et qu'on a rencontré tout le monde, il y avait beaucoup de gens. Ca n'était pas très clair qui était là pour quoi. Il y avait par exemple la Cocof, l'union des villes et des communes... Même si je comprends le lien avec la lecture publique, ce sont des personnes très éloignées de notre métier. Et à côté de ça, il y avait des bibliothécaires de terrain. Un groupe assez hétérogène, et donc ça n'était pas nécessairement très facile pour échanger. Je me souviens par exemple d'un moment d'échange autour de la notion de médiation. On n'était pas du tout, autour de la table, sur les mêmes réalités. Une fois qu'on est rentrés dans le vif du sujet avec le questionnaire de SpiraL, cela a été plus facile.

DC : Au début j'étais aussi un peu étonnée de voir autant de monde. Même les gens de l'équipe universitaire venaient à plusieurs à chaque réunion.

MP : A propos de SpiraL, justement, le fait d'avoir un organisme extérieur au monde des biblio-

thèques qui mène l'évaluation, était-ce un frein ou un atout ?
DC : C'est bien d'avoir eu quelqu'un de neutre qui fasse ce travail-là. Comme je l'ai dit, j'avais au départ peur du temps que j'allais devoir consacrer à ces réunions, peur de ne pas pouvoir faire mon travail à côté. Et au final j'ai réussi, tout s'est bien passé. Il faut dire qu'il n'y avait rien à préparer puisque Spiral et l'administration s'occupaient de tout le travail entre les réunions, des comptes-rendus, … Donc nous n'étions vraiment là que pour donner notre avis.

PV : C'est vrai que les gens de SpiraL n'avaient aucune expérience dans le secteur et ne connaissaient pas le terrain mais il s'agissait de l'application d'une méthodologie de travail. Cette méconnaissance du sujet n'était donc au final pas vraiment importante. Maintenant, si le processus avait été mené en interne au secteur, ou via un organisme associatif qui lui est proche, les choses se seraient déroulées autrement et ça aurait pu être un avantage aussi. Il y a du pour et du contre...

MP : Il y a peut être aussi une caution plus scientifique au travail effectué ?
PV : Oui, sans doute. Mais c'était très "universitaire". Ils savaient où ils allaient et comment ils y allaient. Peut-être un peu trop cadré pour moi, peut-être avec un petit manque de souplesse. Ce qui est paradoxal pour évaluer un décret qui se veut être un décret de liberté!

MP : L'administration participait aux réunions. Là encore, avez-vous vécu cette présence comme quelque chose de positif ou pensez-vous que ça a pu biaiser le travail effectué ?
DC : Personnellement je n'y voyais pas de problème. Au contraire, je pense que c'est bien qu'ils aient été là. J'ai de toute façon l'impression que tout le monde était à l'aise, pas bridé, qu'on a pu parler librement. Après, est-ce que ça aurait été autrement s'ils n'avaient pas été là … ?
PV : Je pense qu'on a la chance d'avoir une administration qui est à l'écoute du secteur, qui cherche à le comprendre. Elle est vraiment en appui du secteur. On sait qu'il y a des contraintes, des rapports, … mais on n'a plus cette impression d'administration seulement contrôlante. Elle est surtout aidante. Les gens de l'administration voulaient vraiment que cette évaluation serve à quelque chose, que ça soit constructif et que ça aide le secteur.

MP : D'autres points forts ou faibles de ce processus ?
PV : Oui, par exemple un point fort de la méthodologie c'est qu'ils ont essayé d'élargir au maximum les personnes interrogées. Ils n'ont pas pris un échantillon mais bien envoyé le questionnaire à toutes les bibliothèques de la fédération. C'est donc quand même représentatif, me semble-t-il. Le reproche par contre qu'on pourrait faire, c'est qu'ils n'ont envoyé le questionnaire qu'aux bibliothécaires dirigeants. Je pense que leur avis n'est pas toujours nécessairement le même que celui des bibliothécaires de terrain, ceux vraiment au contact des usagers. Le dirigeant a un autre regard sur les choses. Une autre remarque est que beaucoup de bibliothécaires ne peuvent pas répondre à un tel questionnaire sans l'aval de leur pouvoir organisateur. Beaucoup ont dû soumettre leurs réponses à leur échevin, … C'est quand même un biais, voire un frein dans la démarche.

Un autre grand point positif est qu'il y a eu différents types d'interrogations du secteur. Les questions générales où tout le monde peut s'exprimer, les interviews individuelles qui dans mon cas ont pris au moins une matinée avec rencontre d'un bibliothécaire de terrain et un partenaire... Je trouve ça intéressant. Il semble aussi que beaucoup de choses ont été dites dans les focus groupes. Les gens ont brainstormé ensemble. C'est quand même une occasion importante de pouvoir s'exprimer! Si j'ai bon souvenir aussi, c'était anonyme, ce qui permet de vraiment dire ce qu'on pense et ce qu'on vit. A la lecture des résultats, je pense que les gens se sont vraiment exprimés sincèrement et on a pu voir une convergence assez claire sur ce qui a posé problème dans l'application du décret. Je dirais que la méthodologie utilisée a permis de conforter nos intuitions. J'ajouterais aussi que la restitution des résultats a été faite de manière très intéressante: un rapport complet mais aussi un document synthétique reprenant les points forts. J'ai pu fournir ce document à tout mon personnel sur le terrain.

DC : J'étais étonnée par l'ampleur du travail de départ. Je pense que les gens de SpiraL ont dû réduire un peu le projet car, par exemple, il n'était pas possible d'aller questionner la population. C'est vrai que pour évaluer le décret, c'est important d'avoir l'avis des bibliothèques bien que l'on ait le nez dans le guidon. Il aurait fallu avoir aussi l'avis de ceux qui fréquentent les bibliothèques ou qui justement ne les fréquentent pas et ça, c'était un peu trop ambitieux dans ce cadre-là. C'est peut-être une des faiblesses de ce processus. On a évalué le changement des pratiques des bibliothécaires plus que l'impact du décret sur le développement des pratiques de lecture. D'où peut-être aussi l'absence de surprise de ma part sur les résultats. A part ça, les réunions se passaient très bien, plutôt à bâtons rompus, dans la confiance avec l'impression d'avancer. L'objectif était assez précis, faire remonter les remarques et propositions du terrain vers la ministre, c'était motivant!

MP : C'est ce qui a été concrétisé dans une deuxième phase, dans un nouveau groupe de travail auquel vous avez participé, Pascale. Pourriez-vous nous en dire un mot ?
PV : La ministre a reçu l'évaluation faite par SpiraL et souhaité passer à une phase "prendre des mesures".

Elle a donc demandé au secteur de formuler des propositions concrètes. Il y avait deux missions: faire des propositions pour rendre la vie des opérateurs plus facile mais aussi pour remettre en marche le processus des reconnaissances. Il y a la volonté au sein du monde des bibliothèques de ne pas avoir un secteur à deux vitesses, avec des gens qui restent bloqués et d'autres qui sont reconnus.

MP : Vous pensez avoir réussi à bien répondre aux demandes du terrain par vos propositions de modification ?
PV : Oui. Notre souci depuis le début était vraiment de respecter l'esprit de la législation. Certaines contraintes imposées ne sont pas en phase avec la réalité du terrain mais l'idée n'était pas de changer l'esprit du décret, auquel tout le groupe de travail était attaché. Personnellement je le trouve progressiste. Il donne la liberté nécessaire pour développer un projet particulier en fonction d'un territoire, dans une perspective citoyenne. On a bien veillé à ne pas toucher à ça dans les propositions faites mais à simplement nous rendre la vie plus facile.

MP : Cette phase de travail a été plus intense que la première.
PV : Oui, la ministre ne nous a donné que 5 mois. On a beaucoup travaillé car on n'a pas fait des propositions sur base des seules 5 ou 6 personnes présentes dans le groupe! On revenait chaque fois dans nos régions respectives, dans nos équipes, pour avoir l'avis de notre réseau. Il faut souligner le travail monumental fait par les gens de l'administration: les synthèses rapides, les courriers, ... Ce groupe de travail était très chouette, très impliqué. Nous avions vraiment envie de profiter de cette occasion de dire ce que le terrain voulait changer et l'administration, comme l'inspection d'ailleurs, étaient au service du groupe. Ce groupe a été terriblement efficace!

On a bien veillé à ne pas toucher à ça dans les propositions faites mais à simplement nous rendre la vie plus facile.

MP : Etes-vous toutes les deux confiantes dans les résultats de tout ce travail ?
PV : Si j'en juge par l'accueil que nous avons reçu par la ministre en mai dernier, oui. Mais la situation politique belge en ce mois de juin est tellement chahutée que nous ne savons pas à quoi nous attendre. Ni quand ...

DC : Oui, je crois (rire) et je suis quand même curieuse de voir ! En tout cas, la démarche est très positive et doit avoir lieu. Maintenant j'aimerais bien voir le résultat...

1. Delphine Carlier est directrice de la bibliothèque communale de Genval et coordinatrice du réseau des 3 bibliothèques.
2. Pascale Vanderpère est directrice de la bibliothèque locale du réseau Louviérois de la lecture publique, de l'opérateur d'appui pour la province de Hainaut et de la bibliothèque itinérante de la province de Hainaut.

ANDA
QUALITY OIL PASTEL
BOX 4, APELDOORN, HOLLAND
ROYAL TALENS, P.O. BOX 4, APELDOORN, HOLLAND

LE POINT DE VUE DU CENTRE DE RECHERCHE

Par Myriam VAN DER BREMPT
Entretien avec **Catherine FALLON**
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Professeure en sciences politiques et administration publique à l'ULg depuis une dizaine d'années, Catherine Fallon enseigne l'analyse et l'évaluation des politiques publiques. Il s'agit d'étudier le « policy making » c'est-à-dire « ce que fait l'Etat », quelles sont les actions qu'il entreprend, pour quel objectif, et comment la société y réagit. Elle est directrice du centre de recherches Spiral, qui compte entre quinze et vingt chercheurs, avec deux domaines de recherche principaux : la gouvernance des risques et des choix technologiques, et l'évaluation des politiques publiques.

MVDB : Comment en êtes-vous venue à évaluer des politiques publiques ?
CF : Petit à petit, on s'est rendu compte que c'était non seulement intéressant d'analyser les politiques publiques, mais aussi de les évaluer, donc d'aller sur le terrain pour analyser leur impact. Et en entrant dans cette dynamique-là, on a eu beaucoup plus de contacts avec l'administration, avec les parties prenantes et cela a permis de montrer à quel point le processus de policy making est complexe, délicat, pour une nouvelle politique comme pour une politique qui change.

MVDB : Quelles sont les lignes de force de votre façon de travailler ?
CF : Nous sommes dans une approche interprétative des politiques publiques, c'est-à-dire qu'on va travailler avec les acteurs, sur leurs discours, et leurs prises de position. C'est notre point de départ. Tout en ayant une approche institutionnelle aussi, parce qu'on ne peut pas ignorer l'histoire du secteur et ses parties prenantes : par exemple, en Lecture Publique (LP), les acteurs sont financés par la FWB, mais en même temps soutenus par les autorités locales, qui fournissent une grande partie du subside aux bibliothèques. Dès lors, pour nous, même avec un contrat d'évaluation qui venait de la FWB, il restait important, quand on parlait avec les bibliothécaires, de tenir compte des autres acteurs, que le décret mentionne pourtant à peine. Au Spiral, nous travaillons beaucoup de façon collaborative et multidisciplinaire, ce qui permet d'entrer dans un dialogue avec des multi-interprétations, pour construire une lecture plurielle. De plus, une évaluation, en particulier, est une démarche analytique mais cadrée par une demande politique, qui n'est pas la nôtre. C'est le commanditaire qui pose une question. Elle nous est imposée, même si on va la reformuler.

MVDB : En quoi était-ce intéressant pour vous de vous engager dans l'évaluation du décret de la LP ?
CF : La LP ne faisait pas partie de nos domaines de recherche habituels. Mais certains chercheurs étaient intéressés d'entrer dans les politiques culturelles et moi-même, échevine dans ma commune, je m'intéresse aux politiques locales. Je voyais les changements qui arrivent actuellement dans la gouvernance au niveau communal : on demande une approche stratégique, une définition préalable de ce qu'on veut faire, des moyens, etc. Et le décret impose à la LP la même chose : diagnostic du territoire, objectifs, plan quinquennal que vous évaluez. Pour l'opérateur, c'est un changement important. Par exemple, la gestion par projets, c'est une surcharge administrative, c'est une autre façon de réfléchir, de travailler. Or, dans les PCS, les PCDR, les PST, partout on arrive dans cette logique-là. C'est intéressant, au niveau communal, qui est quand même le b-a-ba du politique, de voir arriver ces outils et les fonctionnaires se les approprier avec plus ou moins de succès. Et moi cela m'a fort impressionnée : la LP est un exemple parmi d'autres de ce genre de transformation. Ce sont pour nous des ob-

servations fabuleuses sur la transversalité des politiques. De plus, cette évaluation devait se faire avec les acteurs de terrain. Et c'est bien notre façon de travailler.

MVDB : Comment faites-vous pour assurer une vraie proximité avec le terrain ? Pour que les gens du terrain se reconnaissent dans vos rapports de recherche ?

CF : Je crois que nous sommes à l'écoute du terrain parce que nous ne sommes pas des quantitativistes et que nous allons rencontrer les gens. Nous pensons qu'ils ont des choses à dire. Notre point de départ, c'était les controverses environnementales (la pollution autour de la décharge de Mellery, par ex.) et puis les conflits sur les choix technologiques, dans lesquels évidemment la vision du monde est première. On ne peut les comprendre qu'en faisant parler les gens, qui ont chacun leur histoire. Au risque de m'être sentie parfois un peu comme une sangsue, en tant que chercheure ! Mais là, cela dépend de ce qu'on fait, après, de ce que les gens ont dit : nous retournons discuter avec les gens de l'analyse que nous avons faite de leurs paroles. Il faut donc des chercheurs formés à cette vision-là, qui s'intéressent à monsieur et madame tout-le-monde. Et ça, au Spiral, cela fait partie de notre ADN.

Nous avons développé une méthode de collecte d'informations très engagée avec le terrain : des chercheurs font des observations sur site et des focus groups et ont mis au point un outil d'enquête en ligne « Mesydel » particulièrement adapté pour faire remonter la pluralité des points de vue autour des questions posées.

Parfois, nous faisons une méta-évaluation pour vérifier que les gens du terrain se retrouvent bien dans les conclusions de notre analyse. Pour la LP, on l'a fait en organisant des « groupes de discussion » pour mettre en perspective les résultats de l'enquête en ligne qui avait rassemblé beaucoup de participants.

MVDB : Quels sont, pour vous, les paramètres d'une bonne participation du terrain ?

CF : Pour moi, la méthodologie doit toujours être adaptée au terrain. Dans le cas de la LP, on a vraiment eu un énorme retour du terrain, l'enquête en ligne « Mesydel » ayant très bien marché. Non seulement les bibliothécaires lisent beaucoup, mais ils écrivent beaucoup !

Ensuite, je crois que c'est très important que les gens se sentent respectés, reconnus et qu'ils aient l'impression qu'on leur pose une question qui a du sens pour eux et pour leur travail. C'est un second élément. Il faut que les chercheurs se décentrent pour faire émerger quelque chose que les participants ont envie de partager. En fait, je crois que tout le monde a envie de partager sur son travail.

Enfin, pour moi, il faut vraiment se mettre à l'écoute des gens qui disent « ça ne marche pas, on n'est pas d'accord avec l'histoire que vous construisez là ». Il faut également analyser les données avec un regard pluraliste (ex : sociologue, politologue, anthropologue).

MVDB : Comment articulez-vous cela avec votre point de vue universitaire, sachant que les universités sont traditionnellement plutôt loin des réalités de terrain ?

CF : Certains objectifs universitaires se situent à un autre niveau. On analyse toujours ce qu'on est en train de faire :

> **il faut vraiment se mettre à l'écoute des gens qui disent « ça ne marche pas, on n'est pas d'accord avec l'histoire que vous construisez là.**

pour améliorer la méthodologie, pour déterminer ce qu'on peut publier, pour faire des liens avec d'autres recherches qui nous occupent. Et pour ma part, j'alimente aussi mes cours avec les exemples venus du terrain. C'est intéressant pour les étudiants.

Par rapport aux acteurs de terrain, nous sommes complémentaires. On vient les rencontrer à trois ou quatre, pour être sûrs de pouvoir toujours apporter une distance critique ; parfois les acteurs foncent – les riverains, par exemple – et, s'il y a un problème, nous pouvons les rassurer par nos analyses pour trouver une solution ; eux savent, sur le terrain, mais nous avons une maitrise méthodologique rigoureuse et exigeante.

Et puis, dans l'évaluation de la LP, il y a eu un autre évènement particulier : alors que nous entamions nos études de cas, la ministre Milquet a annoncé le gel des nouvelles reconnaissances, du financement, etc. Et là, non seulement les responsables ont décidé de continuer l'évaluation, mais les bibliothécaires aussi y ont participé activement plutôt que de se focaliser sur cette annonce qui remettait en question cinq années d'innovation sur le terrain. Etonnant…

MVDB : Dans une évaluation de politiques publiques, par exemple celle du décret de la LP, quelles sont vos relations avec le comité de pilotage et avec le comité d'accompagnement de l'évaluation ? Quelle est la pertinence de ces instances, selon vous, pour amener du changement ?

CF : Le comité de pilotage de l'évaluation, c'est une sorte de comité de gestion de projet, qui assure un suivi très régulier de celui-ci. On ne se remet pas en question les uns les autres. On est dans une relation de confiance, basée sur une reconnaissance de compétences de part et d'autre et sur le fait qu'on travaille tous pour le même objectif. Le commanditaire sait qu'il va être un peu secoué : on ne répondra sans doute qu'indirectement à la question posée ou alors le terrain n'est peut-être pas mûr pour cette question-là. Et ce qui remontera du terrain ne lui plaira pas nécessairement. Il doit être prêt à sortir de sa zone de confort en étant ouvert, mais aussi légitimé par sa hiérarchie. Et nous, comme évaluateurs, nous essayons de bien impliquer le comité de pilotage dans les étapes méthodologiques, dans la formulation des questions, pour que tout le monde se sente bien et qu'il ne reste pas de problème en suspens. Mais on est dans une logique de projet et si on est tous de bonne volonté, on trouvera une solution. A la fin, on se tutoie, on se connaît bien !
Le comité d'accompagnement est dans une dynamique très différente. Sans lui, vous risquez de partir dans une voie et que tous vos partenaires disent « c'est très bien tout ça, mais ça ne nous intéresse pas. » Dans le comité d'accompagnement, ils entendent ce qui se dit, mais leur ancrage est à l'extérieur. Donc c'est à ce niveau-là que, petit à petit (il y a souvent des freins), les choses évoluent pour permettre un changement institutionnel.
L'institution tient ensemble par le soutien de ces partenaires, qui la rapprochent du terrain, mais finalement vous êtes censés, comme évaluateurs, travailler aussi sur tous ces groupes extérieurs, spécialistes du secteur, qui ne sont pas nécessairement d'accord de voir des universitaires qui n'y connaissent rien en LP leur dire quelque chose sur leur terrain. Le dialogue peut être plus difficile, même si on arrive souvent à régler ça, avec ces partenaires institutionnellement ancrés dans la gouvernance de la politique et pas directement concernés par la pression au changement. De plus, l'évaluateur travaille avec les acteurs de terrain, mais il n'a pas de mandat vis-à-vis de tous les autres. Il lui faut donc identifier des porte-paroles perçus comme légitimes par les membres du comité d'accompagnement pour pouvoir rester attentif à ce qu'ils disent et en dialogue avec eux.
C'est parfois difficile parce que tout cela est informel. Mais en effet, en matière de changement institutionnel, on ne peut pas ignorer ces acteurs-là. En même temps, c'est ce qui fait fonctionner la politique, n'est-ce pas ? Ce sont ces acteurs périphériques qui peuvent, à un moment donné, faire basculer la politique. Le comité d'accompagnement est en fait quelque chose de très complexe.
Et il est clair que dans l'évaluation d'un décret, comme dans le cas de la LP, il peut par après y avoir un impact de l'évaluation sur la mise en œuvre du décret.

MVDB : Il ressort globalement de l'évaluation du décret de 2009 que les bibliothèques se sont plutôt bien adaptées aux nouvelles exigences et aux nouvelles situations professionnelles qu'il a amenées. A quoi cela tient-il, d'après vous ?
CF : C'est vrai que nous n'avons vraiment pas ressenti beaucoup de blocage par rapport aux changements impulsés par le décret. Nous avons cru comprendre que le décret est arrivé au bon moment : il y avait un certain refinancement, qui permettait d'engager des personnes avec un autre profil dans les bibliothèques, sans vraiment fragiliser le bibliothécaire lui-même, puisqu'on maintenait quand même ses fonctions classiques. Les bibliothécaires semblaient prêts. On a vu qu'il y avait d'ailleurs eu beaucoup de débats, au niveau de la LP, avant l'adoption de ce décret. J'aurais tendance à résumer leur position ainsi : « On a ouvert les fenêtres, on s'est mis en partenariat, et on trouve que ce changement est une bonne chose. Même si on ne se sent pas tout à fait outillé pour le mener à bien. » Moi, c'est vraiment l'impression que j'ai eue.

La désobéissance, je trouve ça bien !

LE POINT DE VUE DE L'OBSERVATEUR

Synthèse réalisée par Annette REMY
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Qu'on soit animateur-trice, responsable de projets ou d'organisations, une question surgit toujours : comment construire de véritables espaces de participation ? Quelles sont les conditions pour déjouer les pièges de l'instrumentalisation ou du divertissement ?

Joëlle Zask dans son dernier ouvrage « Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation » aux Éditions Le bord de l'eau, nous aide à formuler quelques réponses à cette question. Elle défend une vision forte de la participation et nous en donne quelques clefs.
Participer, nous dit-elle, c'est permettre aux individus « *d'exercer réellement une influence sur les conditions qui les affectent, d'influer sur l'agenda de leur gouvernement, de contribuer à fixer les conditions de leur propre vie* », bref qu'ils soient des participants au sens fort du terme.
Au vu des fonctionnements actuels au sein des organisations, on sent que cet objectif est ambitieux et que le chemin se dessine de manière assez tortueuse pour beaucoup d'animateurs-trices qui tentent au quotidien de mettre leurs pratiques au service de cet idéal, mais aussi, pour les responsables d'organisation qui ont des équipes à mobiliser dans des environnements de plus en plus incertains. L'auteure donne quelques éclairages qui m'ont paru utiles, pertinents, et que je me propose d'explorer avec vous.

A la lecture de cet ouvrage, on peut préciser que soutenir la participation, c'est créer des espaces où chaque individu peut, de manière très personnelle et totalement volontaire, prendre part avec d'autres à une « action » construite en commun, contribuer à sa réussite et bénéficier du chemin parcouru.

Pour que ces trois figures de la participation (prendre part, contribuer, bénéficier) soient présentes, diverses conditions sont à mettre en œuvre et relèvent de nos responsabilités d'animateur-trice de tels dispositifs.

Prendre part

« Prendre part » ce n'est pas « faire partie » dit-elle. « *On prend part à un groupe, on fait partie d'une famille* ». Cela implique qu'à un moment, l'individu choisit d'être là et de s'associer librement à d'autres. Il décide alors de s'impliquer, de s'investir dans ce groupe, d'entrer en interaction avec les autres membres du groupe. Être libre signifie donc choisir de construire un commun dans lequel ma singularité se combine à celles des autres. Car l'originalité de l'approche proposée par l'auteure est de ne pas opposer l'individu et le groupe, l'individualité et le commun. Au contraire, elle nous propose de voir le commun comme une innovation sociale qui émerge de l'interaction des singularités librement exprimées dans un groupe. On peut donc poser l'hypothèse que plus un groupe offre une réelle ouverture aux individualités, plus il pourra permettre une créativité en commun riche de sens pour tous. On voit donc ici une clef pour réfléchir à la question qu'on se pose souvent lorsqu'on met en place un dispositif participatif: comment passer du subtil de la relation interpersonnelle , du plaisir d'être ensemble, du divertissement à l'action « politique » en commun? Derrière cette question, bien souvent, les animateurs voient ces deux pratiques comme éloignées, voire opposées. L'auteure nous encourage à penser les choses de manière concomitante et nous invite à voir qu'en permettant des échanges véritablement «personnels», où la singularité peut se dire, au sein des groupes où nous

sommes, les interactions, se faisant, permettent de construire un environnement suffisamment bon au sein duquel pourront naître par la suite de véritables innovations sociales. L'auteure défend donc l'importance de la convivialité et défend une vision de l'homme comme un être vivant profondément social et politique.
Elle défend également l'hypothèse que c'est en prenant du plaisir à créer, vivre et construire avec d'autres, que les individus s'initient à la chose publique.
Même si dans la vie d'un groupe, toutes sortes d'éléments particuliers, tels qu' une échéance, un but, un motif quelconque d'être ensemble, sont importants; pour elle, la convivialité est fondamentale au sens où elle est récurrente, profondément humaine et fondatrice pour la vie sociale.
Et je ne peux que constater la pertinence de cette analyse dans mes expériences de terrain. Je constate que dans des équipes où la convivialité a disparu, le déficit de créativité face aux problèmes qui sont les leurs est criant. Lorsque les échanges se bornent au fonctionnel, lorsque l'autre n'est plus qu'un client interne, les personnes ne sont plus capables en commun de construire des solutions à leurs problèmes.
Elle ajoute que s'associer ne signifie pas partager un bien commun, un intérêt commun et identique, mais produire en commun quelque chose qui, ultérieurement sera reconnu et apprécié par chacun des participants et s'offre à lui comme une ressource supplémentaire pour son propre développement en tant qu'être singulier (bénéficier).

Un groupe de forme associative est un lieu d'innovation sociale et politique. Produire un commun est donc toujours une démarche « *tâtonnante et révisable au cours de laquelle les conceptions individuelles de ce commun, si tant est qu'elles émergent, s'affinent, se précisent, se corrigent, s'adaptent ou s'amendent au contact les unes des autres* ». Joëlle Zask nous encourage donc dans nos dispositifs participatifs à susciter les interactions, les allers et retours, les moments informels qui permettent la pensée libre, les moments plus formels qui actent et mettent en débat… L'interaction est au cœur du commun.

Enfin, pour l'auteur, il y a participation si le rôle tenu par un individu inscrit ce dernier, ainsi que le groupe qui l'accueille, dans une histoire modifiée de leur rencontre. La participation est effective quand un nouveau rapport à soi émerge. « *Réciproquement, un groupe qui n'est pas modifié par l'engagement de chacun de ses membres, qu'il s'agisse de ses finalités, de son organisation, ou de l'ambiance qui y règne , est en fait fermé à la participation* »
« *Lorsque l'espoir d'influer sur le devenir du groupe reflue ou disparaît, parce que l' « institution » s'est rigidifiée, que ses finalités sont devenues étrangères à celles de ses membres ou qu'elle est devenue trop « avide », les gens qui en ont la possession la quittent et vont ailleurs* ».

Contribuer

La possibilité pour chacun de contribuer relève également des enjeux de la participation et délimite les contours d'une réelle démocratie contributive.
Chaque individu s'investit dans un groupe, dit-elle, pour contribuer même très partiellement à la création ou la réformation de celui-ci. Un individu s'engage d'autant plus qu'il peut être reconnu par ses pairs comme un être « contributeur ».
Cette approche nous encourage donc à reconnaître, au sein des lieux qui nous sont confiés, la part de chacun, la couleur qu'apporte chaque individualité à l'aventure collective, que cette aventure soit l'animation d'un groupe au sein d'un quartier ou le pilotage d'un changement institutionnel majeur.
Cette vision très démocratique de la contribution, à savoir que tout le monde peut contribuer, est une invitation à voir chacun comme un acteur potentiel du renouvellement du groupe.
Cette ouverture n'est pas acquise d'emblée. L'animateur-trice d'un processus participatif a donc cette double responsabilité d'intégrer les contributions nouvelles dans le sens d'une re-définition partielle du commun tout en assurant une continuité minimale qui intègre et reconnaît les contributions passées anciennes. Dans ces périodes de changement, la reconnaissance des contributions passées est donc importante. Je peux observer, dans les organisations, la grande difficulté à gérer, digérer de gros changements, non pas, comme beaucoup le disent, parce que les gens ont peur du changement mais parce qu'il s'agit d'un moment où on touche aux contributions des personnes qui ont œuvré au commun dans le passé. Piloter un changement se

Être libre signifie donc choisir de construire un commun dans lequel ma singularité se combine à celles des autres.

passe donc d'autant mieux dans un groupe si on prend acte des contributions passées, si on les reconnaît et si on tente d'en retirer les éléments qui peuvent se combiner aux nouvelles contributions.

La créativité sociale d'un groupe dépend donc de la capacité de ce dernier à accueillir et intégrer les contributions toutes personnelles de ses membres et de son environnement. On comprend bien derrière cette donnée qu'une des conditions de réussite d'une telle innovation continue au sein des groupes est la vivacité personnelle de ses membres. De nouveau, ici, l'auteure relie le groupe et l'individu.
Un groupe de forme associative est « *structuré de manière à permettre à ses membres de prendre du recul par rapport aux formes traditionnelles de leur vie sociale* » et donc suscite en eux une capacité à dépasser les carcans, à imaginer des possibles, à déconstruire les structures rigides qui limitent leur vie créatrice, à vivre ensemble une vie qui les stimule, les renforce dans leur individualité. Faire advenir la pluralité, la diversité, la marginalité renforce un groupe, une société, une communauté, dans sa capacité à se réformer, à créer et à vivre.

Enfin, l'auteure montre la puissance des dommages subis par ceux qui doivent voir leurs contributions annihilées, critiquées, abandonnées voire niées. Refuser à un individu, dit-elle, la qualité de contributeur, c'est lui retirer son identité sociale. Elle appuie cet élément en utilisant le concept de superfluité de Karl Marx. Rendre l'homme superflu, c'est lui retirer le droit et la possibilité de contribuer.

Bénéficier

« *On appellera bénéfice la part que les individus reçoivent de leur environnement et qui est indispensable à leur participation* ». L'environnement doit donc être « *suffisamment bon* » dit-elle pour permettre aux individus de se développer, de se relier, d'être reconnus et de contribuer, bref, offrir une certaine qualité d'existence.
Pour qu'il y ait bénéfice, il faut trois conditions, dit-elle.

Premièrement, les parts allouées par l'environnement *doivent correspondre aux besoins ou attentes de l'individu. Le jeune immigré admis directement au collège alors qu'il ne connaît pas encore la langue française n'est pas dans la situation d'un véritable bénéfice. La coercition lui est aussi fatale que l'anticipation. L'enfant ne peut percevoir comme un bénéfice l'aliment qu'il est forcé d'ingurgiter*. Enfin, la part mise à disposition doit permettre au bénéficiaire d'accéder à ce que valorise l'environnement dans lequel il vit.

Les chemins qui mènent aux environnements « facilitants » sont nombreux. Elle cite Winnicott pour qui aucune créativité n'advient si rien n'est mis à disposition, mais il en est de même si tout est saturé, figé, contrôlé.
Elle montre que dans un environnement suffisamment bon, *on trouve toujours une marge de manœuvre de la part d'un individu qui vit de son environnement sans être déterminé par lui. La zone d'interactions multiples, où se situent les échanges entre les activités des individus et les conditions environnementales, correspond à ce que Winnicott appelle « l'espace intermédiaire* ».
Et elle ajoute un point important pour nous animateur-trice d'espaces participatifs, c'est que cet espace intermédiaire, espace de créativité où l'individu invente son rapport au monde et ses possibilités d'adaptation ne peut éclore sans une dose minimale de non-réponse et d'inadaptation de ce dernier. C'est grâce à cette « «défaillance » de l'environnement qui ne comble pas tous les besoins qu'émerge cet espace intermédiaire où peut alors s'exercer la créativité des individus.

On pourrait donc dire pour conclure qu'animer un processus participatif c'est créer un de ces « espaces intermédiaires » où les hommes inventent leur rapport au monde et où la reconnaissance mutuelle est essentielle. *Reconnaître quelqu'un, c'est lui faire de la place en un lieu qu'on est prêt à partager* et où chacun pourra prendre part, contribuer et bénéficier du chemin parcouru ensemble. Bref, une belle responsabilité !

Pour le plaisir d'une lecture complète :
Joëlle Zask
« Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation »
Editions « Le bord de l'eau », 2011, 326p
ISBN 978/2/35687/137/4

Bon alors, qui pète dans la casserole ?

AGENDA des formations

Acquisition et production d'outils et de contenus par les acteurs

Pour le CESEP, la formation est d'abord un espace de mobilisation des intelligences en lien avec les situations concrètes. Elle a pour but de donner aux participants des outils de compréhension et d'interprétation du monde, et intègre des démarches de transfert de ceux-ci dans la vie professionnelle. Elle a pour but, à terme, de permettre un passage à l'action pour un partage équitable du pouvoir. Que la visée soit l'acquisition de compétences techniques ou le développement de nouveaux comportements, les formateurs se basent avec souplesse sur les attentes des participants et tirent parti des richesses du groupe. Ils utilisent des méthodes actives, proposent des exercices réalistes et des applications réelles.

Toutes nos formations sont disponibles sur notre site **www.cesep.be**
Notre **catalogue formations** est également téléchargeable sur notre site.

Conduite de projets culturels et sociaux BAGIC

Secrétariat :
Nathy VANDENBERK
067/89.08.69
cfcc@cesep.be

Coordination :
Morfula TENECETZIS
067/89.08.60
cfcc@cesep.be

OCTOBRE 2017

Cette formation permet l'obtention du Brevet d'aptitude à la gestion d'institutions culturelles et à la coordination du projet global d'organismes culturels et socioculturels (BAGIC) délivré par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Evoluer et faire évoluer le monde socioculturel

Comment prendre pleinement conscience des valeurs et de la mission de son organisation et du contexte dans lequel elle évolue ? Comment créer des projets, initier des actions, développer un réseau ? Comment mobiliser ses instances, ses collègues, son public ? Comment établir de nouvelles dynamiques ? Toutes ces questions sont bien sûr abordées dans la formation.

Devenir coordinateur/trice de projets, c'est savoir identifier les objectifs, planifier et organiser les phases d'un projet, le mettre en application, l'évaluer, en assurer la diffusion et surtout être capable d'expliciter les valeurs et la démarche citoyenne qui fonde et légitime le projet.

Du professionnel à l'acteur

Pour atteindre ces objectifs, la formation du CFCC repose sur trois grands axes : la citoyenneté, la gestion de projets et l'analyse du terrain d'action. La formation s'adresse aux acteurs socioculturels et sociaux soucieux de décloisonner leur pratique et leur mode d'intervention. Il s'agit aussi de valoriser les expériences acquises par les participants. Cette formation est résolument orientée vers la pratique et débouche sur des résultats concrets.

La formation CFCC, c'est :

- Mettre à jour ses connaissances et ses compétences
- Se spécialiser, acquérir des compétences complémentaires et plus pertinentes
- Evoluer dans sa vie professionnelle
- S'ouvrir à de nouveaux horizons
- Un équilibre permanent entre théorie et pratique
- Des modules : des outils pour élaborer et réaliser des projets, l'implication et la participation des publics et des acteurs locaux, les outils artistiques en soutien à nos actions, la mobilisation des ressources et l'évaluation qualitative, les enjeux et les perspectives des politiques culturelles, la gestion financière et administrative, des outils d'analyse institutionnelle et organisationnelle, les mutations et enjeux sociaux, l'éthique et la déontologie.

Et également, un lieu d'échanges, un espace de mélange d'expériences et de réflexions. C'est un laboratoire pratique porteur de projets concrets et directement applicables sur le terrain.

Public

La formation s'adresse à des personnes occupant une fonction de coordination (de projet, d'équipe, d'organisation, de secteur...) ou ayant cet objectif. Les participants sont issus d'horizons différents et peuvent être professionnels ou bénévoles. Quelques exemples : animateur socioculturel, gestionnaire d'organisation, agent culturel de développement, médiateur culturel, directeur de centre culturel, éducateur de rue, coordinateur de réseau d'échanges de savoirs, animateur d'expression théâtrale, intervenant alpha…

Durée :
FORMATION DE DEUX ANS
LES JEUDIS A NIVELLES
A PARTIR D'OCTOBRE 2017

Elle démarre par un stage résidentiel de 3 jours qui se déroule en octobre (les 20, 21 et 22/10/2017) et se poursuit les jeudis de 9h30 à 16h30 à Nivelles CESEP - rue de Charleroi 47 - 1400 NIVELLES
300 €/an

Cette formation est agréée dans le cadre du Congé éducation et permet à toute personne salariée de la commission paritaire 329 de demander le remboursement des frais d'inscription.

Directeur administratif et financier

Secrétariat :
Du lundi au jeudi,
Nicole BALLAS,
au 067/89.08.66
nicole.ballas@cesep.be

Coordination :
Florence DARVILLE
et Eric VERMEERSCH
067/89.08.54
067/89.08.58
florence.darville@cesep.be
eric.vermeersch@cesep.be

Objectifs
Rares sont les associations qui peuvent engager un spécialiste en gestion. Les responsables administratifs et financiers sont donc le plus souvent issus du sérail : des travailleurs du monde associatif, formés pour y travailler, qui, par l'évolution de leur carrière, se retrouvent dans l'obligation de maitriser la gestion des ASBL. Pour les aider, le CESEP met sur pied une formation qui reprendra les principaux aspects de la gestion administrative.

Méthodologie
Basée sur une pédagogie active et pratique, cette formation s'articulera autour de différents thèmes et modules donnés par des formateurs spécialisés. Chaque module fera la synthèse des aspects théoriques et pratiques.

Public cible
Cette formation s'adresse principalement aux directeurs, directeurs administratifs et financiers, coordinateurs et toutes les personnes du secteur associatif qui souhaitent maitriser la gestion administrative et financière.

Programme
Droit des ASBL
- L'ASBL : sa définition, ses organes, son fonctionnement, responsabilités
- La loi sur les pratiques de commerce
- Les droits et les obligations des volontaires

Droit social
- Le contrat de travail
- La loi sur le travail
- La rémunération
- L'inspection des lois sociales, le règlement de travail, etc...
- La législation sur le bien-être au travail
- Les relations collectives de travail : concertation sociale, lieu, acteurs et stratégies

Financement des ASBL, comptabilité et analyse financière
- Les subsides
- Législation comptable des ASBL
- Organisation de la comptabilité
- Comprendre la comptabilité en partie double
- Définition et utilité de la comptabilité analytique
- Analyse financière et budget

L'ASBL et les tiers
- Obligations de l'ASBL envers les pouvoirs publics
- Fiscalité

Couvrir l'ASBL
Les différentes assurances obligatoires ou recommandées.

L'ASBL et l'informatique
- Gestion des achats de matériel informatique
- Sécurité
- Utilisation de l'informatique sur son lieu de travail
- Protection des données
- Droit et devoirs de l'employeur et des employés, protection des données personnelles
- Analyse de la Convention Collective du Travail 81 du 26 avril 2002
- Développement informatique et droit d'auteur, responsabilité éditoriale

L'équipe de formation
Serge NOËL : directeur du CESEP
Florence DARVILLE, gestionnaire financière au CESEP
Fernand MAILLARD, réviseur d'entreprise, formateur d'adultes
Michel DAVAGLE, juriste, spécialisé en droit des ASBL et en droit social, formateur d'adultes
François BEGUIN, directeur d'un bureau de courtage, formateur d'adultes
Jean-Luc MANISE, expert et consultant en choix de technologies pour le non marchand, formateur d'adultes au CESEP
Eric VERMEERSCH, directeur adjoint du CESEP.

Durée et dates :
27 vendredis, d'octobre 2017 à juin 2018, de 9 h 15 à 16 h 30
Les 6, 13, 20 et 27 octobre ;
les 10 et 24 novembre,
les 1, 8, 15 et 22 décembre ;
les 12, 19 et 26 janvier ;
les 2, 9 et 23 février ;
les 2, 9, 16, 23 et 30 mars ;
les 20 et 27, les 11, 18 et 25 mai ainsi que le 1er juin.

Lieu : MUNDO N, rue NANON 98 à 5000 Namur
Prix : 1350 €

Pour les travailleurs de la CP 329, cette formation donne droit au congé éducation. Possibilité éventuelle du congé éducation pour les travailleurs d'autres commissions paritaires.

Se renseigner au CESEP.
Les employeurs de la CP 329 ou plus généralement dont la commission paritaire fait partie du fonds 4S ont droit à un remboursement partiel du coût de la formation : https://www.fonds-4s.org/soutien.html
Dans tous les autres cas, renseignez-vous auprès de votre commission paritaire.taires.

Vers plus de démocratie interne dans nos associations

Dates : 09, 23 octobre et 06, 27 novembre 2017
Lieu : Bruxelles
Prix : 280 €
Formateurs : Julien ChARLES. Mélanie CEYSSENS, François FLAMION, Edith WUSTEFELD

Après s'être professionnalisées, de nombreuses associations s'interrogent aujourd'hui sur leurs modalités d'organisation du travail, de management, de gestion d'équipe, de prise de décision… Certaines souhaitent alors évoluer vers d'autres modes de fonctionnement interne : un organigramme plus horizontal, une plus grande autonomie des travailleurs, une participation plus intense de ceux-ci…

Objectifs
- Identifier ce qui justifie et légitime une organisation démocratique du travail
- Appréhender diverses voies de démocratisation des associations
- Analyser la situation et le contexte de sa propre organisation pour se donner les moyens de définir une stratégie de changement
- S'approprier, avec le recul critique requis, les outils, techniques et méthodologies généralement proposés pour avancer dans ce sens.

Méthodologie
La formation associe analyses de cas, exposés théoriques et mises en pratique. Elle fait place à la fois à des échanges collectifs, des exercices en sous-groupes et des moments de travail individuel.

Public
Toute personne impliquée dans une organisation qui souhaite opérer une transition démocratique.

Qu'est-ce que la participation citoyenne ?

Dates : 10, 17, 24 octobre 2017
Lieu : Charleroi
Prix : 210 €
Formateurs : Julien CHARLES, sociologue, auteur d'un livre récent sur La participation en actes et Myriam van der BREMPT, philosophe, formatrice en « Citoyenneté et espace public » au BAGIC, tous deux formateurs au CESEP.

Noyés d'appels multiples et variés à la participation citoyenne, comment nous approprier cette notion de façon critique, jusque dans la pratique ?

Objectifs
La formation s'emploiera à éclairer les questions suivantes :
- Un projet participatif, c'est quoi ?
- Pourquoi voit-on apparaître tant de dispositifs participatifs aujourd'hui ?
- Quelles difficultés rencontrent les professionnels qui les ont en charge ?
- Comment faire évoluer un dispositif participatif en cours ?
- Quel lien y a-t-il entre la participation et la démocratie ?

Programme
En alternant études de cas et apports réflexifs :
Nous replacerons l'insistance actuelle sur la participation dans le contexte de la démocratie.
Nous identifierons les limites que rencontrent les dispositifs participatifs, à partir des cas vécus par les participants.
Nous envisagerons comment gérer les tensions entre les limites et les promesses de la participation, dans le but d'améliorer les pratiques et d'y (ré)insuffler un sens politique.

Public
Formation ouverte à une variété de secteurs, mais limitée aux porteurs d'un projet participatif prêts à questionner leurs pratiques en la matière.

Créer des mises en page efficaces avec InDesign

Dates : 5, 11 et 12 octobre 2017
22, 23 et 30 novembre 2017
Lieu : Genappe
Prix : 210 €
Formatrice : Audrey FRANCOIS, graphiste indépendante et formatrice en communication graphique depuis 16 ans
www.audreyfrancois.be

À l'issue de la formation, les participants auront une vue d'ensemble de la mise en page d'un document.

Programme
- Création d'un nouveau document : format, plan de montage
- Calques
- Transparence
- Gestion de blocs image (contours et remplissage)
- Application de couleurs, dégradés, bordures…
- Importation d'illustrations (vectorielles) et photos
- Gestion du texte : attribut de texte (police, corps…)
- Création et utilisation des formats de paragraphe
- Utilisation des tabulations
- Attributs de caractères et paragraphes
- Colorimétrie: nuances, dégradés et Pantone
- Maquettes, modèles, ...
- Feuilles de style
- Diffusion et exportation de fichier: print ou PDF.

Public
Tout travailleur du secteur associatif et non-marchand.

Améliorer ses photos et créer des photo-montages avec PhotoShop

Dates : 25, 26 octobre et 2 novembre 2017
Lieu : Genappe
Prix : 210 €
Formatrice : Audrey FRANCOIS, graphiste indépendante et formatrice en communication graphique depuis 16 ans
www.audreyfrancois.be

Logiciel professionnel incontournable du traitement et de la retouche photographique. Indispensable pour tous ceux qui manipulent des images.

Objectif
À l'issue de la formation, les participants pourront réaliser des photomontages complexes.

Programme
Manipulation d'images numériques
- Poids des images…
- Format de fichiers et enregistrement
- Correction d'images, modification de la couleur d'une partie d'une image, ...
- Espaces colorimétriques RVB, CMJN
- Teinte/saturation
- Outils tampons, « correcteur », « pièce », « œil rouge », « forme d'historique ».
  Création de calques
- Création de nouveaux calques (notions, création, sélection, protection, verrouillage)
- Gestion des calques (alignement, groupes, fusion, opacité)
- Calques de réglage (création, réglage, masquage)
- Montages incluant des masques d'écrêtage
- Masque de fusion : création et gestion.

Public
Tout public.

Politisation de l'action associative

Dates : 07, 14, 21 novembre 2017
Lieu : Namur
Prix : 210 €
Formateurs : Julien CHARLES, sociologue, auteur d'un livre récent sur La participation en actes et Chantal DRICOT, Licenciée en Sciences politiques, Coordinatrice de la cellule Education permanente au Cesep, en charge de la gestion des études et analyses au Cesep.

Après s'être professionnalisées, de nombreuses associations s'inquiètent de la réduction de la portée critique de leurs actions, craignent de se perdre dans une course effrénée au financement par projets, s'interrogent sur le recul progressif du caractère militant de l'engagement des travailleurs. Face à ces constats et au-delà de la diversité de leurs territoires, statuts juridiques, publics et secteurs, nombre d'acteurs associatifs s'engagent, ici et maintenant, dans une re-politisation de leurs actions.

Objectifs
La formation propose de travailler collectivement les questions suivantes :
- Quelles sont les histoires de nos associations et leur héritage commun ? Et comment agir ensemble avec nos différences ?
- Quels sont les liens entre association et démocratie, entre actions associatives et politiques publiques ? Et comment favoriser une articulation vertueuse ?
- Quel est le rôle des associations dans la définition de futurs désirables pour la société ? Et comment contribuer à les réaliser ?

Méthodologie
La formation associe études de cas et apports conceptuels, regards sur le passé et projections dans le futur, analyses locales et globales. Elle fait place à la fois à des échanges collectifs, des exercices en sous-groupes et des moments de travail individuel.

Public
Toute personne impliquée dans une association qui souhaite se réapproprier la portée politique de son action.

Améliorer votre créativité avec InDesign et Photoshop

Dates : 8 et 9 novembre 2017
Lieu : Genappe
Prix : 140 €
Formatrice : Audrey FRANCOIS, graphiste indépendante et formatrice en communication graphique depuis 16 ans
www.audreyfrancois.be

Programme
Deux jours pour approfondir les logiciels d'InDesign et de Photoshop, pour donner de l'élan à votre productivité et votre créativité dans la réalisation de vos documents.

Objectifs
Nous travaillerons sur des mises en pages de documents tels que : des cartes de visites, des dépliants, des brochures, des affiches et des retouches d'images…
Nous veillerons à mettre en pratique des « trucs et astuces » qui vous feront gagner du temps, ou qui amélioreront votre créativité et élargiront le champ de vos compositions. Emportez vos productions, nous prendrons le temps de les faire progresser.

Public
Pour les personnes ayant déjà suivie le module d'InDesign et/ou de Photoshop de base.
Ou pour les autres ayant déjà une pratique courante des deux logiciels.

Formations gratuites pour demandeurs d'emploi

Le CESEP organise des parcours d'insertion depuis plus de 30 ans. Les formateurs y rencontrent des personnes sans emploi qui veulent développer leurs compétences ou les remettre à jour, se réorienter et valoriser leurs atouts. Les trajets de 5 mois aboutissent pour certains à un contrat de travail, à la création de son propre emploi, à la réalisation d'un projet, au bénévolat mais aussi à l'inscription à une autre formation et surtout à prendre une part active dans son milieu de vie.

Toutes nos formations sont disponibles sur notre site **www.cesep.be**

Notre **catalogue formations** est également téléchargeable sur notre site.

« Venez pêcher la formation qui vous convient »

Renseignements et inscriptions :
Secrétariat :
067/89.08.50
ar@cesep.be

Sessions fin 2017 et début 2018
Inscriptions dès à présent !
Prix : Gratuit

« FORMATION VIDÉO ET MULTIMÉDIA (LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE) »
(7 semaines)
À Nivelles du 30/10 au 15/12/2017

Programme
L'image, le son et le code occupent une place de plus en importante dans les métiers actuels et « d'avenir » liés au numérique. La formation « Filme ton métier ! » se propose de découvrir ces (nouveaux) métiers du numérique tout en acquérant la maîtrise de différents outils et techniques informatique et multimédias utiles dans le cadre de la recherche d'un emploi.

Objectifs
- S'approprier des technologies de pointe
- Découvrir de façon pratique les (nouveaux) métiers du numérique
- Découvrir de nouvelles pistes de métier
- Découvrir le monde des associations (dans le Brabant Wallon)

Pour participer
- Intérêt pour la communication visuelle, l'image, la vidéo et la photographie
- Intérêt pour le numérique
- Envie de créativité, de développement personnel et collectif

« VERS LES MÉTIERS DU BIEN-ÊTRE »
(11 semaines)
À Nivelles du 13/11/2017 au 26/01/2018

Objectifs
- Comprendre le secteur pour y exercer un métier d'accueil et/ou d'administration
- Développer ses aptitudes relationnelles et administratives
- Développer ses connaissances sur les centres et services proposés
- Expérimenter brièvement des techniques du bien-être
- Préparer son projet professionnel, choisir des formations complémentaires…

Cours
- Déontologie de la profession, rencontres avec des professionnels et visites, initiation à l'aromathérapie, braingym, yoga, visualisation, méditation…
- Windows, Internet, Word, Excel, PowerPoint, Publisher, organisation du travail, techniques d'accueil, connaissance de soi

« TESTSDE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT : MÊME PAS PEUR ! »
(10 semaines)
À Nivelles en février 2018

Pour recruter, les employeurs utilisent des batteries de tests. Et vous, les candidats à l'emploi, vous voici face à ces tests ! Pour vous aider, nous organisons des cours et des entraînements.

Objectifs
- Découvrir divers tests et se préparer à leur passation
- Apprendre à gérer son stress et développer la confiance en soi face aux épreuves d'admission

Cours
- Tests, gestion du stress, raisonnement, mémoire, jeux de stratégie, Word, Excel, base de données…

« INFORMATIQUE ET TRAVAUX DE BUREAU »
(5 mois)
À Genappe
(secteur associatif et de la santé)
& à Nivelles en février 2018

Objectifs
Maîtriser les outils informatiques, apprendre à organiser son travail et développer ses aptitudes relationnelles pour exercer un poste administratif ou polyvalent.

Cours
- Windows, Word, Excel, Access, PowerPoint, Internet, Outlook, outils de communication, méthodologie de recherche d'emploi, dactylographie, droit social, secourisme…

« ACCÈS AUX MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE »
(5 mois)
À Nivelles en février 2018

Objectifs
S'initier à la conception de sites, au hardware et aux réseaux en plus des logiciels de bureautique classique pour :
- Assumer des emplois où une bonne culture informatique est requise ;
- Envisager une spécialisation dans un secteur informatique particulier.

Cours
- Windows, Word, Excel, Access, PowerPoint, Internet, Outlook
- Hardware, introduction aux réseaux et à l'imprimante en 3D, conception de sites Web, Photoshop, initiation à la programmation, connaissance des métiers de l'informatique, méthodologie de recherche d'emploi…

Sommaire

Edito p.3

Mon cartable de grand
Demain, je rentre à la grande école. Papa et maman sont tout excités. Au couché, papa m'a rappelé une fois encore qu'apprendre à lire, écrire et calculer c'était du sérieux.
Par Eric VERMEERSCH

Chroniques du numérique p.6

La foire aux algorithmes
Celle de la criée commerciale, dans un univers 2.0 où c'est l'information du plus offrant qui est privilégiée…
Par Jean-Luc MANISE

Suzanne p.9

Suzanne et la créativité
En quoi et comment les démarches créatives, artistiques sont-elles un chemin d'accès à la citoyenneté ? Au Politique ? Pratiques d'ateliers.
Par Florence DARVILLE, Claire FREDERIC

Articulations n°70 p.18 - p.33

Plus qu'un exercice de style !

Le 30 avril 2009, le Gouvernement de la Communauté française a voté le nouveau décret régissant le Réseau public de la Lecture et les bibliothèques publiques. Ce décret, qui renforce celui de 1978, vise à développer, par l'action des bibliothèques, l'accès de la population au savoir et à la culture dans une perspective d'éducation permanente.
Dans ce dossier Articulations, nous ne nous intéresserons pas à ce décret en tant que tel, mais bien au processus d'évaluation participative dont il a été l'objet récemment. Au travers de cet exemple, nous vous proposons de découvrir de l'intérieur, par la voix de ses principaux acteurs et d'un cadrage plus théorique, les quelques ingrédients qui peuvent nourrir aujourd'hui de nombreuses démarches participatives jusqu'à contribuer, collectivement, au changement politique et institutionnel. Suivez-nous, au travers de ces regards croisés, sur les chemins d'une expérience collective à mettre dans toutes les mains !
Dossier réalisé par Annette REMY, Marjorie PATERNOSTRE, Cécile PAUL, Myriam VAN DER BREMPT

Le point de vue de l'administration p.19
Le point de vue des bibliothécaires p.23
Le point de vue du centre de recherche p.27
Le point de vue de l'observateur p.31

Agenda des formations p.35